

# compagnie bancaire



1981

Compagnie Bancaire

---

**Assemblée du 28 avril 1982**

L'année 1981

Groupe de la Compagnie Bancaire		(en millions de francs)
Production (crédits consentis et contrats souscrits) .....		24 640
Concours à la clientèle (au 31 décembre) .....		71 245
Résultat net .....		712
Fonds propres .....		5 075
Effectifs (à fin décembre) .....		6 751 personnes
Compagnie Bancaire		
Résultat net consolidé .....		386

Le Groupe de la Compagnie Bancaire  
(31 décembre 1981)

compagnie bancaire

**Financement de l'équipement des entreprises**

70,1 %	U.F.B.	99,3 %	LOCABAIL
--------	--------	--------	----------

**Financement de l'équipement des particuliers**

76,4 %	CETELEM	99,7 %	COFICA
--------	---------	--------	--------

**Financements immobiliers**

32,5 %	U.C.B.	99,9 %	C.F.E.C.
22,7 %	LOCABAIL IMMOBILIER		

**Promotion et investissements immobiliers**

24,1 %	SINVIM	27,2 %	SICAR
56,3 %	SEGECE		
74,2 %			

**Assurances**

62,0 %	CARDIF
--------	--------

---

#### Conseil de surveillance

---

*Président* : M. Jacques de Fouchier

*Vice-président* : M. Jacques Brunet

M. Jean Barnaud  
M. Pierre Bazy  
M. Pierre Decker  
M. Antoine Dupont-Fauville  
M. Roger Goetze  
M. Jean-Yves Haberer  
M. Maurice Lauré  
M. Gérard Llewellyn  
M. Claude Pierre-Brossolette  
M. Gustave Rambaud

---

#### Collège des censeurs

---

M. Jean Forgeot  
M. Jean Patey  
M. Roger Prain

---

#### Commissaire du gouvernement

---

M. Aimé Teyssier d'Orfeuill

---

#### Commissaires aux comptes

---

Cabinet Robert Mazars  
Castel, Jacquet et Associés

---

#### Secrétaire du directoire et du conseil de surveillance

---

M. Jacques Lesigne : *Responsable de l'information*

---

#### Directoire

---

*Président* : M. Pierre Besse

M. Raymond Mathély  
M. Boris Méra  
M. Jean Chicoye  
M. André Lévy-Lang

---

#### Comité directeur

---

*Les membres du directoire et*  
M. Hubert de Nonneville  
M. Michel Fétizon  
M. René Durand

---

#### Secrétaire général

---

M. Roland Rainaut

---

#### Conseillers auprès du Directoire

---

M. Marcel Ventura  
M. Augustin Navarro

---

#### Direction des services

---

*Service financier et comptable* : M. Jean Borgomano  
*Département du personnel et des relations sociales* : M. Jean Fombonne  
*Département des immeubles et de l'administration intérieure* : M. Jean Pfanner  
*Service juridique et fiscal* : M. Jean Fouasse  
*Service des études et opérations financières* : M. Jacques Lesigne  
*Service de la planification* : M. Gérard Senouillet  
*Service de la trésorerie* : M. Pierre-François Blancher

---

• Douze ans de Directoire .....	8
• L'année 1981 .....	12
— L'activité du Groupe .....	13
— Le financement du Groupe .....	31
— Les résultats du Groupe .....	37
— Le personnel du Groupe .....	40
— Les actionnaires de la Compagnie Bancaire .....	42
— Les organes de la Compagnie Bancaire .....	44
— Les comptes de la Compagnie Bancaire .....	45
• Rapports des Commissaires aux comptes .....	49
• Observations du Conseil de surveillance .....	<i>en encart</i>
• Résolutions .....	53
• Comptes de l'exercice 1981 .....	<i>en encart</i>

---

## Douze ans de Directoire

L'année 1982 sera pour la Compagnie Bancaire une année de mutations.

Les changements porteront en premier lieu sur son environnement : la nationalisation récente des principales banques et compagnies financières, les changements d'hommes et de politiques dont elle doit s'accompagner et la réforme annoncée de la loi bancaire modifieront les conditions dans lesquelles les sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire, demeurées de statut privé, exerceront leur activité.

Les mutations escomptées concernent également la Compagnie Bancaire de façon tout à fait directe : y sera réalisée en 1982 la relève des dirigeants, déjà effectuée chez la plupart des filiales. Les membres du Directoire et du Comité directeur, qui assument pleinement depuis de nombreuses années et qui, pour certains d'entre eux, partagent depuis l'origine la responsabilité du développement de la Compagnie Bancaire

et des multiples organismes de son Groupe, remettront leur mandat au Conseil de surveillance, pour permettre à celui-ci de confier le relais aux collaborateurs qu'ils ont eux-mêmes appelés et préparés à leur succession. Ces mutations seront marquées par la continuité, mais elles ne perdront pour cela ni leur signification, ni leur importance.

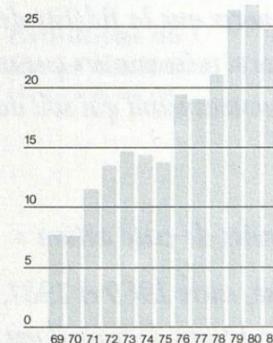
Ces changements et ces mutations conduisent à introduire l'exposé des opérations et des résultats de l'année 1981 par une brève rétrospective de l'évolution suivie pendant les douze années 1970 à 1981, correspondant aux trois mandats successifs du Directoire.

De 1969 à 1981,

- le montant des crédits nouveaux distribués dans l'année est passé de 7,7 à 24,6 milliards de francs,
- les opérations en cours de 13,4 à 71,2 milliards de francs,
- le résultat d'exploitation net du Groupe a été porté de 77 à 712 millions de francs,
- les fonds propres du Groupe de 0,8 à 5,1 milliards de francs.

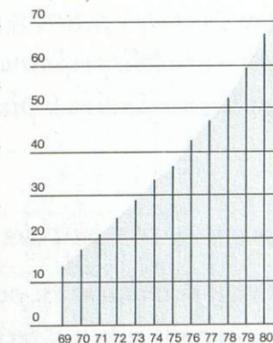
### Crédits nouveaux distribués

(en milliards de francs)



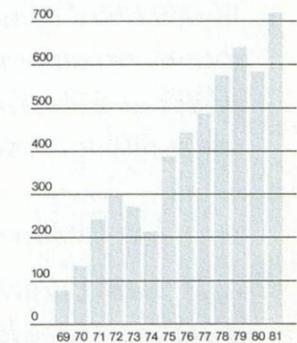
### Concours à la clientèle

(encours au 31 décembre, en milliards de francs)



### Résultat d'exploitation net du Groupe

(en millions de francs)



L'ampleur de ces évolutions doit beaucoup à la dépréciation de la monnaie. La correction de cette dépréciation laisse toutefois subsister des progressions très significatives : en francs constants,

- la production de 1981, bien qu'inférieure de 19 % en termes réels à celle de l'année précédente, dépasse de 7 % la production de 1969;
- l'encours des opérations s'est accru de 70 %;
- le résultat net a plus que triplé;
- les fonds propres ont doublé.

Les bilans chiffrés ont leurs limites et ceux que l'on peut dresser des douze ans écoulés, s'ils mesurent bien l'ampleur des services rendus, restent impropres à en exprimer la qualité, mais

- qui pourrait douter que l'action déployée soit utile puisqu'en ces douze ans elle a abouti, entre autres résultats, à financer l'achat de 700 000 logements, à en construire 20 000 autres et à financer 2 500 000 voitures automobiles et 800 000 investissements professionnels?
- qui pourrait contester la compétence de services chargés de gérer ou de recouvrer un si grand nombre de prêts, lorsque les pertes ne dépassent pas chaque année 2 pour 1 000 des capitaux prêtés?
- qui, s'avisant que le Groupe a pendant ces douze ans réalisé 14 000 000 d'opérations de crédit, pourrait ignorer que la fidélité de la clientèle est indispensable à une telle performance et méconnaître que cette fidélité est le témoignage de satisfaction le plus convaincant qui soit dans une société de liberté?

Tous les intéressés ont eu leur part des fruits de cette action :

- les salariés, dont l'effectif permanent est passé, entre 1969 et 1981, de 3 790 à 6 752 et dont la rémunération et les conditions de travail ont été

## L'activité du Groupe

améliorées : on citera ici, à titre d'exemple, la progression d'un tiers, en francs constants, du salaire moyen, l'application d'un accord de participation puis celle d'un accord d'intéressement, qui ont eu pour effet d'accroître les rémunérations annuelles d'une mensualité, et la multiplication par 2,6 du nombre de mètres carrés mis à la disposition de chaque collaborateur dans son emploi;

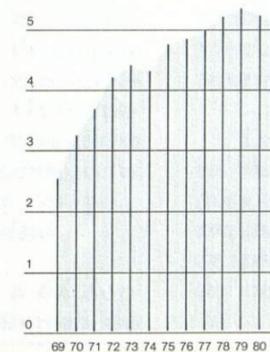
• l'État qui perçoit des impôts équivalant aux trois quarts des salaires payés par le Groupe;

• les actionnaires, dont la rémunération a régulièrement progressé. Mesuré en francs constants, le revenu des actionnaires de la Compagnie Bancaire a doublé pendant la période de douze ans considérée.

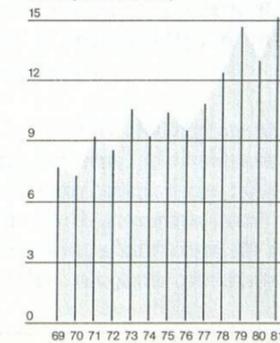
Nous souhaitons que les changements qui s'opèrent ou qui se préparent dans le domaine de l'activité financière permettent de maintenir l'efficacité, le dynamisme et la prospérité de nos établissements. Ceux qui nous succéderont au Directoire de la Compagnie Bancaire sauront, quant à eux, y veiller.

**Evolutions en francs constants:**  
(en francs de décembre 1981)

● des fonds propres du Groupe  
(en milliards de francs)



● du revenu des actions Compagnie Bancaire  
(revenu global, avoir fiscal inclus, d'une action ajustée, en francs)



---

## L'année 1981

---

## L'activité du Groupe

---

### 1. La situation économique

---

Le premier semestre 1981 a été marqué pour l'économie française par l'interruption de la récession qui avait été déclenchée au printemps de l'année précédente par le second choc pétrolier puis prolongée par une forte hausse du dollar.

En début d'année, les exportations nationales ont été soutenues par les gains de compétitivité liés à l'avancée du dollar. A partir du deuxième trimestre leur contribution au développement de l'économie a été relayée par la relance de la consommation suscitée par le nouveau Gouvernement, au profit notamment des ménages les moins favorisés. Bien que modérée, cette relance contrastait alors avec les politiques de nos partenaires européens.

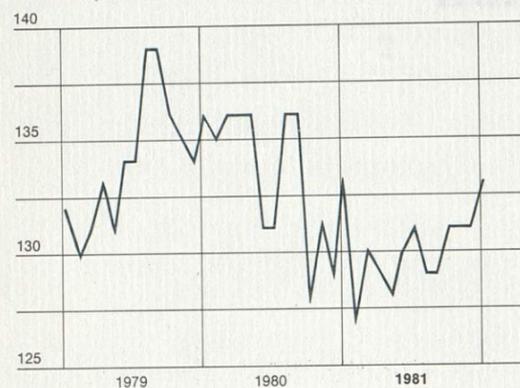
Le revenu des particuliers a été augmenté en février par la suppression du

point supplémentaire d'assurance-maladie, puis en juin par le relèvement du pouvoir d'achat du SMIC et des prestations sociales. L'accroissement de leurs achats, accentué par la baisse du taux d'épargne global des ménages durant le deuxième semestre, a particulièrement porté sur les appareils de télévision ou de radio, les matériels « haute fidélité » ou les autres biens électroménagers, mais les achats de meubles sont restés médiocres et les immatriculations d'automobiles n'ont que lentement progressé.

Dans le secteur du logement, les mises en chantier se sont globalement maintenues en 1981 au niveau de 1980, mais les acquisitions de logements, tant neufs que de seconde main, n'ont cessé de se contracter depuis les niveaux pourtant très bas

### Production industrielle

(indice général INSEE, B.T.P. exclus, corrigé des variations saisonnières, base 100 en 1970)

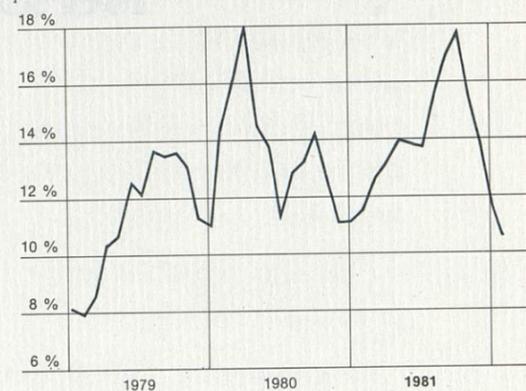


atteints dès la mi-1980. Le niveau élevé des prix et le renchérissement considérable du crédit en cours d'année ont encore réduit la solvabilité des particuliers candidats à l'achat de leur logement, tandis que les incertitudes touchant la politique immobilière incitaient les investisseurs à une prudence accrue. Cette conjoncture défavorable a eu des effets particulièrement accusés dans le secteur des constructions non aidées et notamment dans celui des immeubles collectifs. Elle a également provoqué une baisse de la demande de logements anciens. En revanche, le marché des travaux d'amélioration et de gros entretien s'est à nouveau développé.

L'investissement productif a enregistré un recul très net en 1981. Ce recul a été surtout sensible dans l'industrie du secteur concurrentiel, notamment chez les petites et moyennes entreprises. Il s'explique par l'accroissement des capacités de production inutilisées et par la réduction des possibilités de financement provoquée, malgré les aides apportées par les Pouvoirs publics, par la baisse des résultats des entreprises et l'augmentation du coût du crédit. Le

### Evolution des prix

(taux annuel de variation des prix de détail pendant les trois derniers mois écoulés; indice INSEE)



secteur du bâtiment et des travaux publics et celui de l'agriculture ont connu une conjoncture similaire. Seuls ceux des commerces et des services auraient accru leurs investissements.

La production industrielle a suivi l'évolution de la demande avec un certain retard dû aux variations de stocks : après avoir diminué en 1980, elle s'est stabilisée au premier trimestre 1981, puis elle a amorcé une lente reprise. Les effets de cette évolution n'ont toutefois pas été suffisants pour ralentir l'accroissement du nombre des demandeurs d'emploi.

La hausse des prix de détail a été de 14 % durant l'année 1981 et donc à peine plus forte que l'année précédente. La politique de revalorisation des bas revenus a toutefois fait obstacle à ce que l'économie nationale suive le mouvement général de désinflation résultant de l'orientation favorable des marchés mondiaux du pétrole et des matières premières. Le différentiel d'inflation que les entreprises françaises supportent vis-à-vis de leurs concurrents étrangers en a été aggravé.

## 2. Le développement du Groupe

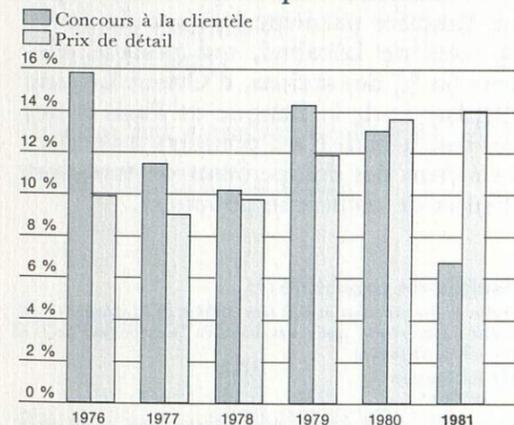
Pour les établissements de crédit du Groupe de la Compagnie Bancaire, l'année 1981 a été marquée par les changements qu'ont provoqués dans le comportement de la clientèle la permanence de taux d'intérêt élevés, après la hausse intervenue au second trimestre, et l'ajournement de nombreuses décisions d'investissement ou d'achat suscité, à la suite des élections, par l'incertitude générale sur l'évolution de la conjoncture et les effets d'un changement de politique.

Cette situation a provoqué, à partir de mai, une réduction importante de la demande, en particulier pour les prêts

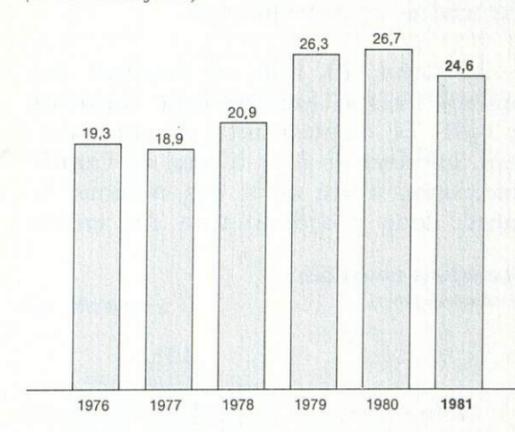
immobiliers et les crédits d'équipement professionnel. Les actions commerciales vigoureuses menées dans tous les secteurs ont permis de limiter à 8 % la régression enregistrée dans le flux des opérations nouvelles : les financements nouveaux consentis en 1981 se sont établis au total à 24,6 milliards de francs.

Le montant global des opérations en cours atteignait au 31 décembre 71,2 milliards de francs et enregistrait ainsi en un an une croissance de 7 %, bien inférieure à celle qu'eût exigé une stricte compensation de la dépréciation monétaire.

### Croissances comparées des concours à la clientèle et des prix de détail



### Opérations nouvelles (en milliards de francs)

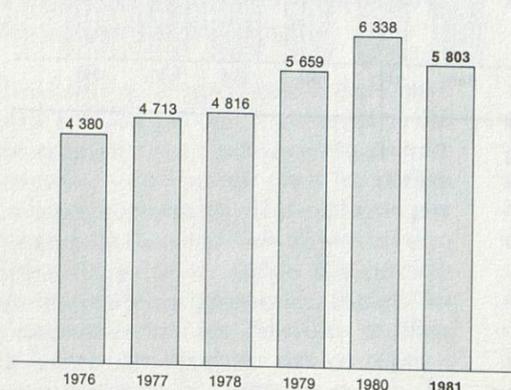


### 3. Les financements d'équipements d'entreprise

L'Union Française de Banques et sa filiale Locabail n'ont pu maintenir à leur niveau de 1980 le montant des concours nouveaux qu'elles ont apportés au financement de l'équipement des petites et moyennes entreprises. L'activité des deux sociétés a été freinée en début d'année par les contraintes que leur imposait alors l'encadrement du crédit; elle a été affectée ensuite par une réduction de la demande : la hausse importante des taux d'intérêt et l'incertitude des entreprises quant à l'évolution de la conjoncture ont ralenti l'investissement productif et ont réduit les concours demandés par les entreprises aux organismes financiers. Cette situation a affecté davantage l'U.F.B. que Locabail, car la concurrence qu'elle a développée entre les établissements de crédit est restée faussée par les privilèges accordés à certains réseaux en matière de financements désencadrés ou subventionnés.

Au total, l'U.F.B. et Locabail ont consenti 62 300 financements nouveaux en 1981. Le montant total de ces opérations, inférieur de 8 % à celui de l'année précédente, a été de 5 803 millions de francs, dont 3 076 au titre des crédits

**Opérations nouvelles**  
(en millions de francs)



d'équipement de l'U.F.B. et 2 727 au titre des opérations de crédit-bail ou de location de Locabail et de ses filiales.

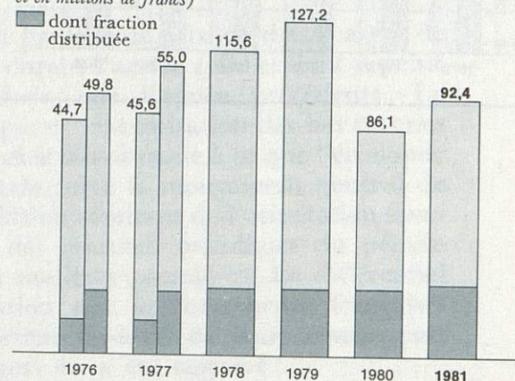
En augmentation de 3 %, les opérations en cours chez l'une ou l'autre société atteignaient en fin d'année 11 789 millions de francs.

Le résultat net consolidé de l'ensemble UFB-Locabail s'établit pour 1981 à 92,4 millions de francs. Bien qu'en progression de 8 % par rapport à 1980, ce résultat reste inférieur à ceux de 1978 et 1979.

Locabail a constitué en 1981 une société de statut étranger, Locabail International Finance, en vue de réaliser des opérations de crédit-bail international. Cette société nouvelle, à laquelle la Compagnie Bancaire participe à raison de 10 % aux côtés de Locabail, qui possède elle-même 60 % des actions, d'Orient Leasing Company et de la Banque de Paris et des Pays-Bas, a réalisé ses premiers investissements dans des équipements de transport aérien et de recherche pétrolière.

#### Résultat net consolidé (\*)

(bénéfices propres des deux sociétés pour 1976 et 1977, bénéfice consolidé U.F.B. ensuite, après amortissements financiers pour Locabail et en millions de francs)



## U.F.B. et Locabail

Les opérations en cours à la fin de 1981 étaient au nombre de 206 000.

La durée moyenne des opérations effectuées en 1981 est de 46 mois pour les crédits de l'U.F.B. et de 53 mois pour le crédit-bail de Locabail.

#### Résultat consolidé 1981

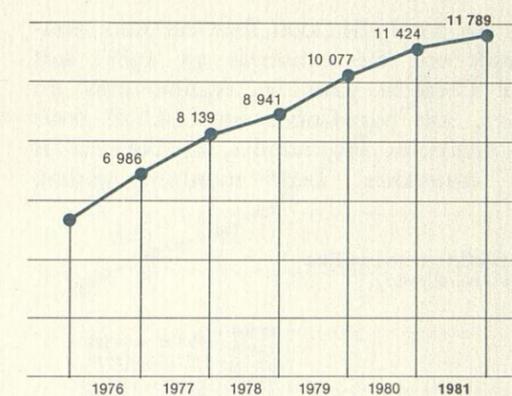
(en millions de francs)

Résultat brut UFB	43,3
Résultat brut LOCABAIL <sup>(1)</sup>	120,9
Résultat brut LOCABAIL-AUTO	2,5
Résultat brut	
LOCABAIL-INTERNATIONAL	2,7
— Dividendes internes	— 15,6
+ Ajustements de consolidation <sup>(1)</sup>	+ 13,7
Résultat brut consolidé	167,5
— Impôts consolidés <sup>(2)</sup>	— 75,1
— Part des tiers	— 1,7
Résultat net consolidé de l'UFB	90,7

(1) après amortissements financiers.  
(2) y compris provision pour impôt futur de Locabail.

#### Opérations en cours

(au 31 décembre, en millions de francs)



#### Par action U.F.B. :

Résultat net consolidé 1981 ..	36 francs
Revenu distribué (dividende + avoir fiscal) ..	15 francs
Fonds propres consolidés, fin 1981 .....	383 francs

#### En Bourse :

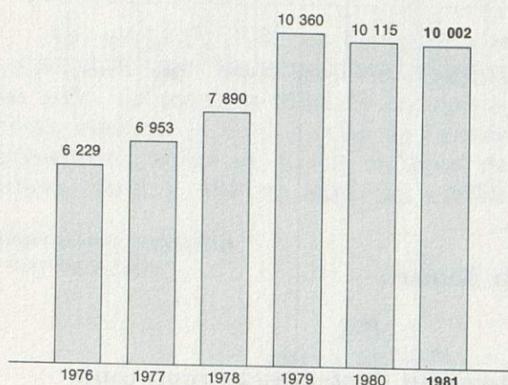
Moyennes mensuelles des cours cotés en 1981 :	
• minimale .....	104 francs
• maximale .....	170 francs
• moyenne .....	130 francs
Nombre moyen des actions échangées par séance en bourse :	548.

#### 4. Les financements d'équipements familiaux

En 1981, l'activité du Cetelem et de ses filiales a été limitée jusqu'au mois de mai par les contingents qu'imposait alors l'encadrement du crédit; elle a été affectée ensuite par le fléchissement des demandes de la clientèle, puis elle a progressé à nouveau pendant les quatre derniers mois de l'année par les effets conjoints d'une baisse des taux de crédit et d'une reprise générale de la consommation des particuliers.

Au total, 811 000 financements nouveaux ont été consentis en 1981, soit par Cetelem pour les équipements du foyer, soit par Cofica ou Cofibail pour les véhicules automobiles, les bateaux et les caravanes. Leur montant global,

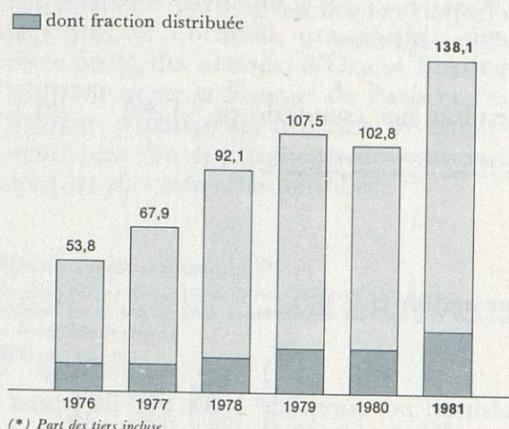
**Opérations nouvelles**  
(en millions de francs)



10 002 millions de francs, reproduit à 1 % près celui de l'année précédente. Les opérations gérées par ces sociétés correspondaient en fin d'année à un encours global de 13 562 millions de francs, en progression de 8 %.

Disposant depuis 1979 de la faculté d'adapter sans délai le tarif de leurs crédits aux fluctuations des taux d'intérêt et bénéficiant en outre des sûretés que leur procure la discipline d'un refinancement de leurs opérations par des ressources empruntées à taux fixe, Cetelem et Cofica ont pu préserver leur marge financière. Leur résultat net consolidé a progressé de 34 % et s'est établi pour 1981 à 138,1 millions de francs.

**Résultat net consolidé (\*)**  
(en millions de francs)



## Cetelem, Cofica et Cofibail

Les opérations en cours à la fin de 1981 étaient au nombre de 2 000 000.

La durée moyenne des crédits consentis en 1981 est de 18 mois pour Cetelem et de 27 mois pour Cofica et Cofibail.

#### Résultat consolidé 1981

(en millions de francs)

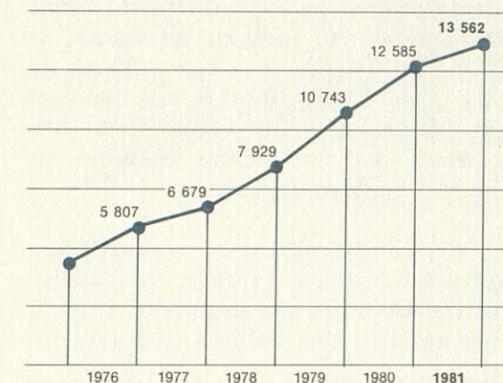
Résultat brut CETELEM	157,7
Résultat brut COFICA	104,0
Résultat brut COFIBAIL <sup>(1)</sup>	13,8
— Dividendes internes	—
+ Ajustements de consolidation	+ 1,4
<b>Résultat brut consolidé</b>	<b>276,9</b>
— Impôts	— 138,8
— Part des tiers	— 0,2

Résultat net consolidé du CETELEM 137,9

(1) résultat financier.

#### Opérations en cours

(au 31 décembre, en millions de francs)



#### Par action Cetelem :

Résultat net consolidé 1981 ..	55 francs
Revenu distribué (dividende + avoir fiscal) ..	15 francs
Fonds propres consolidés, fin 1981 ..	308 francs

#### En Bourse :

Moyennes mensuelles des cours ajustés cotés en 1981:	
• minimale .....	103 francs
• maximale .....	159 francs
• moyenne .....	127 francs
Nombre moyen des actions échangées par séance de bourse :	763.

## 5. Les crédits immobiliers

L'activité des principaux marchés immobiliers a été très gravement perturbée en 1981 par les changements du second trimestre. Les incertitudes économiques, l'attente de modifications réglementaires ou législatives et surtout le très sensible renchérissement des conditions financières ont provoqué une contraction à peu près générale de la demande de prêts. Dans ces conditions, l'Union de Crédit pour le Bâtiment n'a pu maintenir le flux de ses opérations : les crédits nouveaux accordés aux particuliers, qui avaient atteint l'année précédente 6 526 millions de francs, se sont élevés en 1981 à 4 990 millions de francs et les crédits destinés aux financements d'investissements immobiliers professionnels ont eux-mêmes diminué de 812 à 580 millions de francs.

Les crédits à court terme accordés aux constructeurs et aux promoteurs d'opérations immobilières ont augmenté de 7 % et ont atteint 2 253 millions de francs.

Au total, l'U.C.B. a enregistré en 1981 une baisse de production de 17 %, le

montant des crédits nouveaux distribués s'établissant à 7 823 millions de francs.

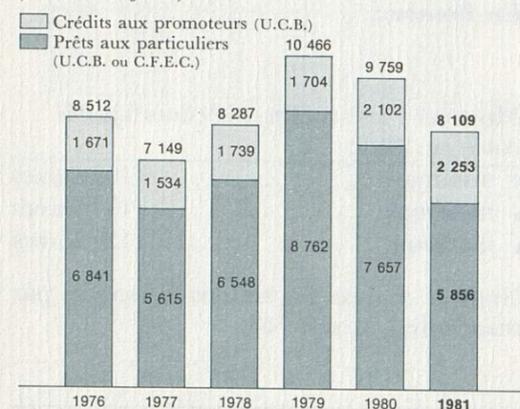
Le montant total des opérations de l'U.C.B. en cours a néanmoins augmenté de 5 % pendant l'année. Il était au 31 décembre de 42 388 millions de francs, dont 2 629 consentis aux risques d'établissements tiers à raison d'opérations partagées.

La Compagnie Française d'Épargne et de Crédit, filiale de l'U.C.B., a conclu en 1981 des contrats de crédit différé d'un montant total de 3 038 millions de francs. Ces contrats correspondent à la consolidation de crédits consentis soit par l'U.C.B. (2 752 MF), soit par d'autres prêteurs (286 MF).

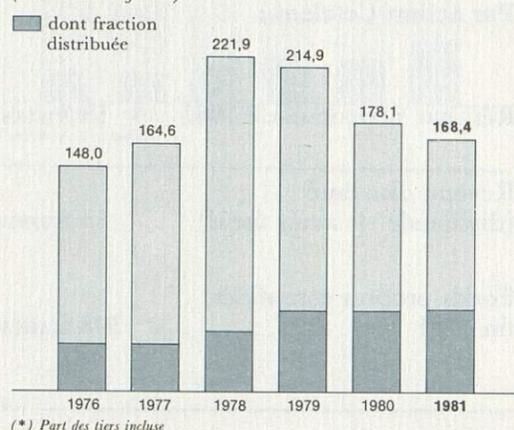
Le montant des prêts attribués par la C.F.E.C. a très peu varié; il était en fin d'année de 3 057 millions de francs.

Le déroulement des engagements de crédit différé de la C.F.E.C. a provoqué en 1981 une réduction des ressources de

### Opérations nouvelles (en millions de francs)



### Résultat net consolidé (\*) (en millions de francs)



(\*) Part des tiers incluse

## U.C.B. et C.F.E.C.

Fin 1981, l'U.C.B. et la C.F.E.C. géraient ensemble 746 000 opérations en cours.

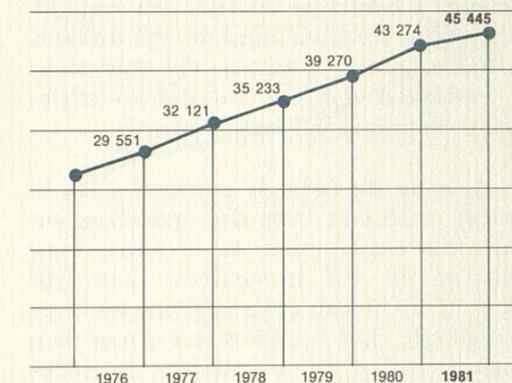
Les crédits consentis aux particuliers pour l'acquisition ou la construction d'un logement ont une durée moyenne de 13,5 ans.

### Résultat consolidé 1981 (en millions de francs)

Résultat brut UCB	314,5
Résultat brut CFEC	53,0
— Dividendes internes	— 35,5
+ Ajustements de consolidation	+ 3,2
Résultat brut consolidé	335,2
— Impôts	— 166,8
— Part des tiers	—
Résultat net consolidé de l'UCB <sup>(1)</sup>	168,4

(1) auxquels s'ajoutent 0,8 de plus-values à long terme.

### Opérations en cours (au 31 décembre, en millions de francs)



### Par action U.C.B. :

Résultat net consolidé 1981 ..	32 francs
Revenu distribué (dividende + avoir fiscal) ..	15 francs
Fonds propres consolidés, fin 1981 .....	342 francs

### En Bourse :

Moyennes mensuelles des cours cotés en 1981:	
• minimale .....	102 francs
• maximale .....	159 francs
• moyenne .....	126 francs
Nombre moyen des actions échangées par séance de bourse :	1 072.

trésorerie de la société et en conséquence une diminution des intérêts qu'elle perçoit sur le placement des fonds dont elle dispose. Cette évolution, qui était prévisible de longue date et qui s'est d'ailleurs inversée au second semestre 1981, n'a pas été

compensée par la progression du résultat des opérations de l'U.C.B.; elle a entraîné une réduction de 7 % du résultat net consolidé de l'U.C.B.-C.F.E.C. qui s'est établi pour 1981 à 168,4 millions de francs.

### 6. Le crédit-bail immobilier

Locabail-Immobilier, qui a le statut d'une Sicomi et à ce titre finance des immeubles à caractère industriel ou commercial, a contracté en 1981 des engagements d'un montant total de 238 millions de francs, dont 175 au titre des opérations de crédit-bail et 63 au titre des investissements destinés à la location simple.

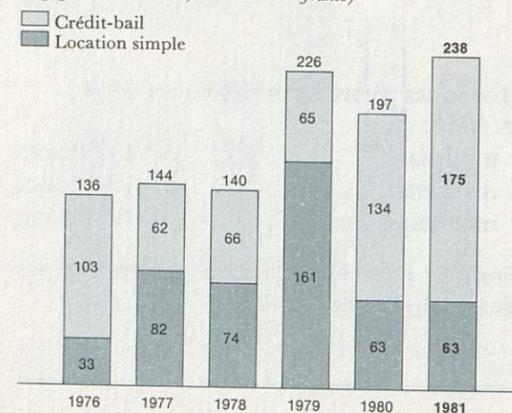
A la fin de 1981, le patrimoine de la société, exclusion faite des opérations en cours de construction ou d'achat, était composé de 388 immeubles, dont 336 loués en crédit-bail et 52 exploités en location simple. Les premiers ont donné lieu à la perception de 229 millions de francs de loyers en 1981 et les plus-values correspondant à la valeur financière actuelle des contrats de crédit-bail peuvent être estimées à 280 millions de francs. Les

seconds ont procuré en 1981 des loyers d'un montant global de 66 millions de francs; les plus-values que dégagerait leur estimation à une valeur marchande sont de l'ordre de 330 millions de francs.

Le résultat financier de Locabail-Immobilier est déterminé après un amortissement immédiat de tous les frais supportés par la société pour la constitution de son patrimoine, les immeubles loués en location simple étant eux-mêmes amortis selon le mode linéaire et les opérations de crédit-bail faisant l'objet d'un amortissement financier, déterminé pour chaque opération sur la base d'un rendement constant des capitaux engagés. Ainsi calculé, le résultat de 1981 enregistre une progression de 11 % et atteint 107,9 millions de francs.

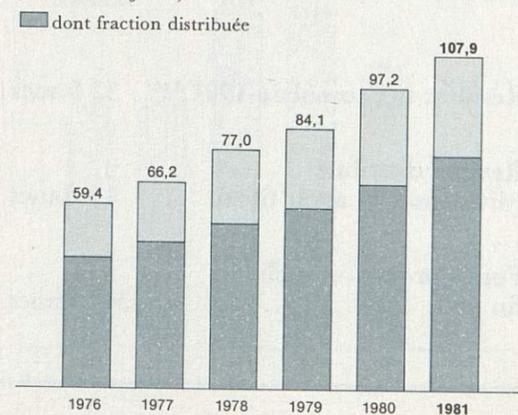
#### Opérations nouvelles

(engagements nouveaux, en millions de francs)



#### Bénéfice financier

(en millions de francs)



## Locabail Immobilier

A la fin de 1981, le patrimoine de Locabail-Immobilier représente une surface construite de 1 096 000 mètres carrés pour les immeubles loués en crédit-bail et de 251 000 mètres carrés pour les immeubles exploités en location simple.

#### Résultat 1981

(en millions de francs)

Bénéfice financier	107,9
— Amortissements complémentaires	— 20,0
— Provision pour investissement	— 0,1
Bénéfice social	87,8
Dotation aux réserves	13,0
Dividendes	74,8

#### Opérations en cours

(au 31 décembre, en millions de francs)



#### Par action Locabail-Immobilier :

Bénéfice financier 1981....	43	francs
Revenu distribué (dividende + avoir fiscal) .	30,40	francs
Fonds propres réévalués, fin 1981.....	450	francs

#### En Bourse :

Moyennes mensuelles des cours cotés en 1981 :	
• minimale .....	231 francs
• maximale .....	358 francs
• moyenne.....	276 francs
Nombre moyen des actions échangées par séance de bourse :	539.

Sicar, seconde société du Groupe à bénéficiaire du statut de Sicomi, possède un patrimoine constitué en majeure partie d'immeubles à usage commercial loués en location simple et situés dans les centres commerciaux de Rungis-Belle Épine, de Créteil-Soleil et de Nantes-Beaulieu. Elle a réalisé en 1981 un bénéfice de 29,4 millions de francs, en progression de 10 %.

Les sociétés du Groupe étant venues d'étendre les concours qu'elles apportent au financement des investissements en constituant, dans le cadre des disposi-

tions de la loi du 15 juillet 1980, une société nouvelle appelée à financer les installations et les matériels destinés à économiser l'énergie, Sicar s'est associée avec Locabail-Immobilier et Locabail, à raison de 50 % pour elle-même et de 25 % environ pour chacune de ses deux partenaires, pour créer une société nouvelle, dénommée Locabail-Énergie, et la doter d'un capital de 10 millions de francs.

Locabail-Énergie orientera principalement son activité vers les petites et moyennes entreprises.

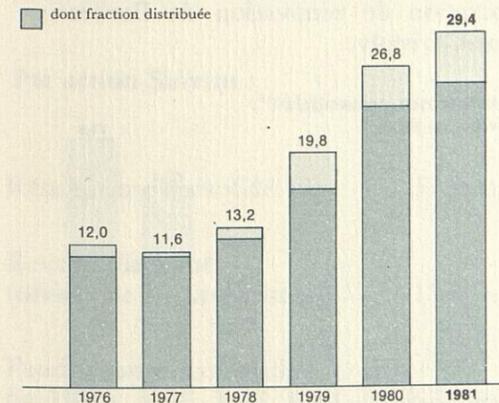
## Sicar

### Résultat 1981 *(en millions de francs)*

Bénéfice financier	29,4
— Amortissements complémentaires	—
Bénéfice social	29,4
Dotation aux réserves	4,2
Dividendes	25,2

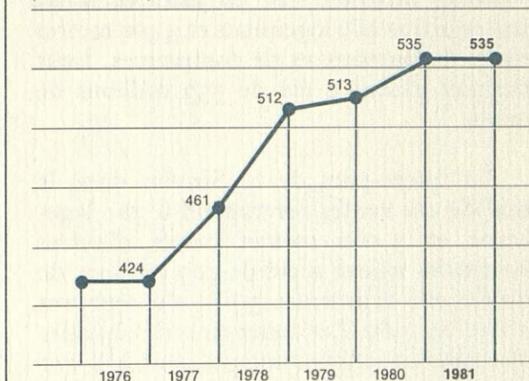
### Bénéfice financier *(en millions de francs)*

■ dont fraction distribuée

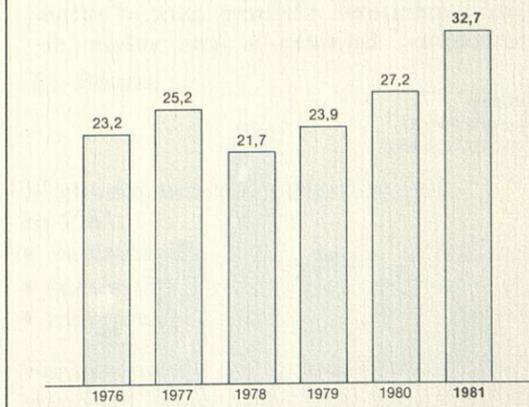


## Segece

### Surfaces commerciales réalisées depuis l'origine *(en milliers de m<sup>2</sup>)*



### Honoraires perçus *(en millions de francs)*



## 7. La promotion immobilière

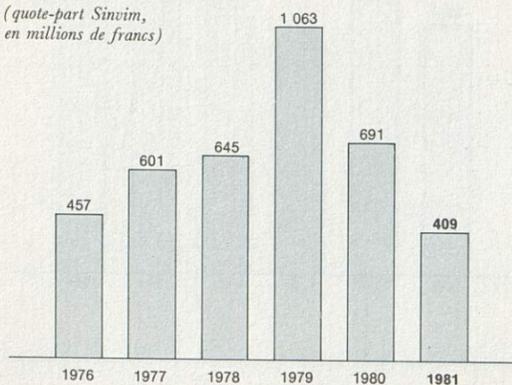
L'activité du marché des logements neufs a été médiocre en 1981 : le coût élevé des prêts immobiliers et l'attentisme des investisseurs ont à nouveau diminué le volume des transactions, en baisse très nette depuis le printemps 1980.

Cette situation a affecté l'écoulement des opérations de la Sinvim : les ventes réalisées en 1981 dans l'ensemble des programmes auxquels elle est associée n'ont concerné que 980 logements et 3 400 mètres carrés de bureaux et de commerces. Leur montant global a été de 559 millions de francs.

La quote-part de la Sinvim dans le total de ces ventes correspond à 701 logements et 3 060 mètres carrés d'autres locaux. Sa valeur a été de 409 millions de francs; elle représente 59 % du montant atteint en 1980. Les ouvertures de chantier effectuées en 1981 correspondent à 1 111 logements, dont 892 pour la seule quote-part de la Sinvim dans les programmes concernés.

Vingt affaires nouvelles ont été initiées en 1981. Elles correspondent en majorité à des opérations réalisées avec d'autres promoteurs. Estimées à leur valeur de

**Ventes**  
(quote-part Sinvim,  
en millions de francs)



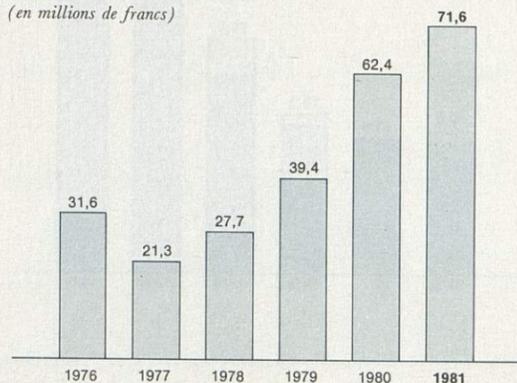
vente, elles représentent 1 132 millions de francs, dont 731 pour la quote-part de la Sinvim.

Les profits des opérations de promotion, qui sont déterminés après l'achèvement des programmes, enregistrent avec retard l'effet des fluctuations de l'activité commerciale. Les résultats de 1981, favorablement influencés par les ventes importantes de l'année 1979 et du premier trimestre 1980, aboutissent de ce fait à un bénéfice consolidé de 72,6 millions de francs, en augmentation de 17 % sur celui de 1980.

La Segece, agissant en qualité de promoteur, prestataire de services, effectue des opérations d'urbanisme commercial; elle réalise en particulier des centres commerciaux dont elle assure ensuite la gestion.

Parmi les opérations de la Segece, en cours d'exploitation ou de réalisation, auxquelles la Compagnie Bancaire participe jusqu'à leur reprise par des investisseurs permanents, on peut citer les centres de Marseille-Bourse, de Marne la Vallée, de Martigues, de Clermont-Ferrand-Jaude et l'opération de rénovation de Bordeaux-Saint-Christoly.

**Résultat net consolidé (\*)**  
(en millions de francs)



(\*) y compris dotations aux provisions à caractère de réserves, mais hors plus ou moins-values à long terme ou exonérées.

## Sinvim

Par l'ensemble des opérations de promotion qu'elle a effectuées depuis sa fondation en 1961, la Sinvim a contribué à la réalisation de 64 000 logements et de 800 000 mètres carrés de bureaux, d'entrepôts ou de surfaces commerciales.

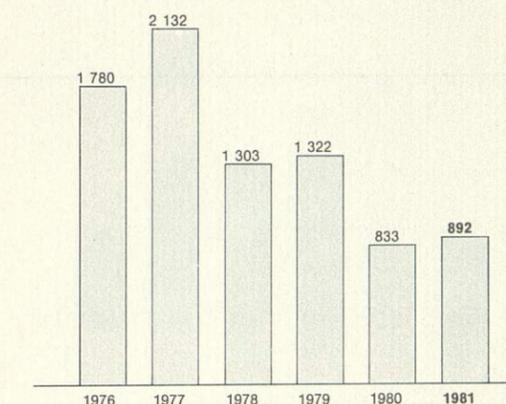
### Résultat consolidé 1981

(en millions de francs)

Produit des opérations	87,0
— Impôt sur le bénéfice de l'exercice	— 15,4
Résultat de l'exercice	71,6
— Provisions à caractère de réserves	+ 0,4
Bénéfice net	72,0
Plus-values nettes à long terme	+ 0,6

### Logements mis en chantier

(quote-part Sinvim, en nombre)



### Par action Sinvim :

Résultat net consolidé 1981 ..	57 francs
Revenu distribué (dividende + avoir fiscal) ..	15 francs
Fonds propres consolidés, fin 1981 .....	361 francs

### En Bourse :

Moyennes mensuelles des cours cotés en 1981 :

• minimale .....	104 francs
• maximale .....	161 francs
• moyenne .....	124 francs

Nombre moyen des actions échangées par séance de bourse : 247.

## 8. L'assurance

Cardif et ses filiales ont de nouveau développé leurs activités d'assurance, que celles-ci soient à caractère de garantie ou à caractère d'épargne.

A la première catégorie se rattachent les contrats individuels garantissant les personnes ainsi que les participations dans les contrats collectifs assurant le décès ou l'invalidité de la clientèle des sociétés de crédit du Groupe.

La seconde catégorie correspond en particulier au dessein de prolonger les habitudes d'épargne acquises par la clientèle des sociétés du Groupe. Les contrats sont soit à primes périodiques, soit à prime unique.

Les provisions techniques, constituées par les capitaux de prévoyance ou d'épargne gérées pour le compte des souscripteurs, ont progressé de 42 % en 1981. Elles atteignent en fin d'année 2 420 millions de francs.

## Cardif

Cardif et ses filiales ont conclu 53 000 contrats d'assurance nouveaux en 1981 et elles géraient en fin d'année 175 000 contrats en cours.

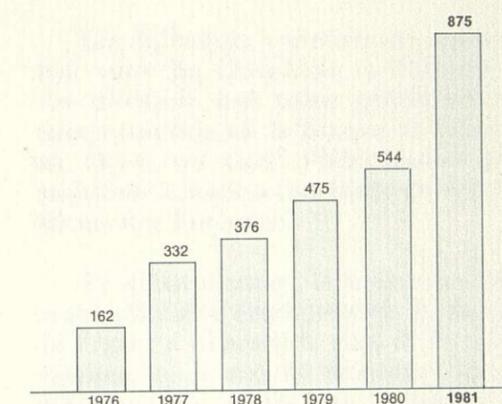
### Résultat consolidé 1981

(en millions de francs)

Produit des opérations	37,4
— Impôt	— 20,2
Résultat net consolidé	17,2
— Réserves réglementées	— 4,0
— Provision pour investissement	— 0,1
Bénéfice net consolidé	13,1
Dotation aux réserves	12,2
Dividendes	0,9

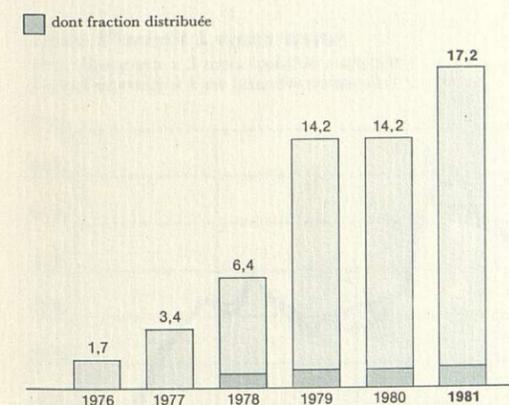
### Primes émises

(en millions de francs)



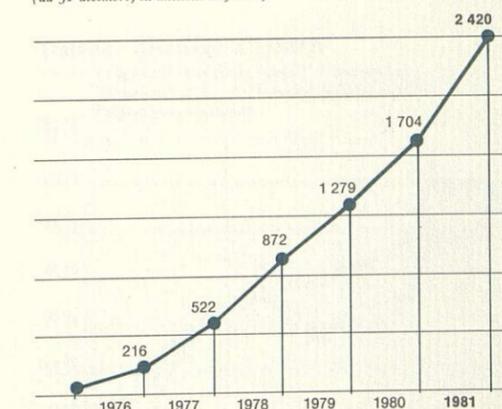
### Résultat net consolidé

(en millions de francs)



### Provisions techniques

(au 31 décembre, en millions de francs)



# Le financement du Groupe

## 1. La conjoncture monétaire

En 1980, les taux d'intérêt avaient fluctué de façon modérée autour d'un niveau moyen jugé alors relativement élevé.

En 1981, leurs variations ont été beaucoup plus amples : après une première hausse à la fin de février, les taux ont été en mai soumis à de fortes tensions qui les ont portés à des niveaux records. Ils ont amorcé fin juin une baisse progressive qui s'est poursuivie jusqu'au premier trimestre 1982, réserve faite d'un regain de tension au début de l'automne. Malgré leur détente du second semestre, les taux d'intérêt restaient, au début de 1982, nettement plus élevés qu'un an plus tôt.

Cette évolution résulte des effets de la politique monétaire américaine sur les marchés internationaux et des réactions des marchés des changes aux changements politiques intervenus en France.

Aux États-Unis, les taux d'intérêt ont été, comme en 1980, d'une grande instabilité, et ils se sont maintenus en moyenne à des niveaux très élevés qui expliquent la

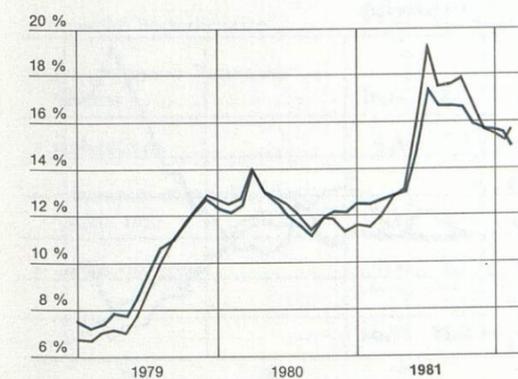
forte appréciation du dollar sur les marchés des changes. Les problèmes internes de l'économie américaine, sa position dominante à l'échelle internationale et le mode de contrôle de sa politique monétaire rendent les autorités économiques de ce pays peu favorables à toute concertation internationale qui les détournerait de la poursuite de leurs objectifs internes.

Les différentes tentatives de concertation entre les États-Unis et l'Europe en vue d'obtenir une baisse généralisée des taux ayant échoué, la Banque de France a dû élever ses taux d'intervention pour maintenir le franc à l'intérieur du Système Monétaire Européen.

En début d'année, la hausse du dollar ayant affaibli le deutschemark, la Banque de France a diminué le taux de ses interventions sur le marché monétaire afin de préserver les parités des monnaies du S.M.E.. La dépréciation de ces monnaies par rapport au dollar s'est alors accentuée. Les autorités monétaires allemandes ont relevé les taux du marché intérieur en février, pour interrompre la hausse du

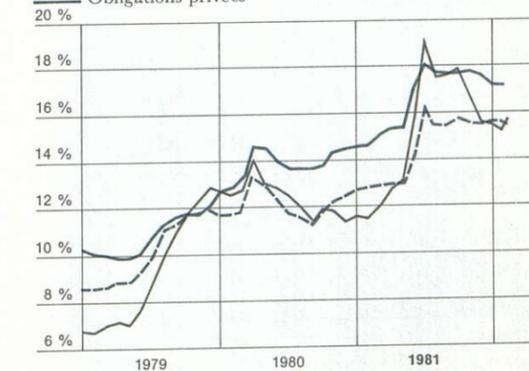
### Taux d'intérêt à court terme

— Emprunts à 3 mois (marché monétaire)  
— Emprunts à 1 an (marché monétaire)



### Gamme des taux d'intérêt

— Emprunts à 3 mois (marché monétaire)  
- - - Emprunts à 5 ans (marché hypothécaire)  
— Obligations privées



dollar; les autorités françaises ont appliqué la même politique mais dans de moindres proportions.

Au deuxième trimestre, la détérioration de la conjoncture économique a conduit les banques centrales des principaux pays européens à ne pas procéder à une hausse des taux d'intérêt malgré celle qui était alors enregistrée aux États-Unis et à laisser leurs monnaies se déprécier par rapport au dollar.

Les élections de mai ont suscité contre le franc des attaques qui ont créé de fortes tensions dans le S.M.E.. Pour préserver l'intégrité de celui-ci et éviter une chute du franc, la Banque de France a fortement renchéri ses interventions, provoquant une hausse très vive des taux d'intérêt sur le marché monétaire et un renversement de leur hiérarchie selon la durée des prêts.

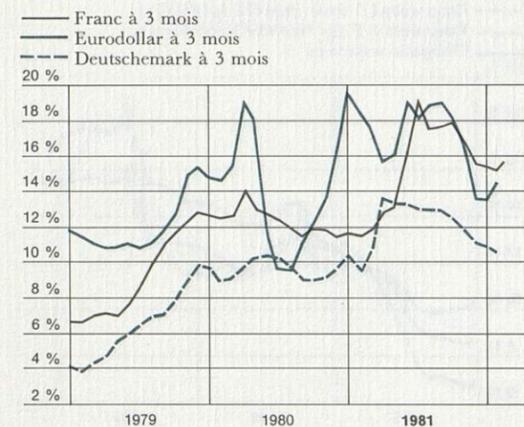
Cette politique a dû être maintenue jusqu'à fin juin, et ce n'est qu'au mois de juillet qu'une certaine détente a pu être amorcée. Cependant, à la rentrée, l'évolution du dollar a encore une fois menacé la stabilité du S.M.E. : d'abord par une

forte avancée au détriment du franc, puis par un recul au profit du deutschemark. La Banque de France a dû provoquer un relèvement des taux, et elle n'a pu assouplir sa politique qu'après le réaménagement des parités au sein du S.M.E. opéré en octobre.

Puis, le retour au calme sur les marchés des changes et la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis ont favorisé une légère détente des taux en Europe et en France jusqu'à la fin de l'année. Cette détente a toutefois été d'ampleur limitée car le dollar est resté ferme sur les marchés de devises. La détente observée sur le marché monétaire a abouti en fin d'année à un redressement de la « gamme » des taux. Elle s'est poursuivie au début de 1982, malgré une nouvelle tension des taux américains.

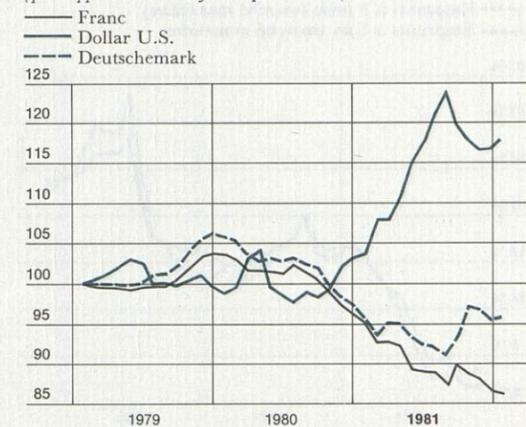
Sur le marché obligataire, les taux ont poursuivi jusqu'au mois de mai la progression amorcée au début du 4<sup>e</sup> trimestre 1980. Après une forte hausse en mai, ils se sont maintenus à près de 18 % jusqu'en octobre et ont ensuite amorcé une lente décroissance.

#### Taux d'intérêt en France et à l'étranger



#### Cours des monnaies

(par rapport à l'indice synthétique INSEE)



### La politique de financement

La Compagnie Bancaire a engagé depuis de nombreuses années une politique de financement visant à réduire l'ampleur des fluctuations que les variations des taux d'intérêt peuvent causer au résultat des opérations de crédit de son Groupe. Cette politique a été poursuivie et renforcée en 1981. Elle a notamment abouti à compléter l'affectation de ressources longues à taux fixe au financement des crédits immédiatement mobilisables auprès des organismes publics de réescompte, usuellement refinancés par des ressources de courte durée.

La collecte des ressources à taux fixe correspondant à l'application de cette politique a rendu disponibles les ressources

permanentes à taux variable auxquelles les premières ont été substituées. Les excédents de trésorerie qui en sont résultés ont fait l'objet de placements à court terme.

L'accroissement des ressources longues obtenues soit des émissions obligataires, soit du développement des accords directs négociés avec des établissements bancaires a diminué les recours aux marchés monétaire et hypothécaire. Les emprunts à plus de six mois effectués sur ces marchés avaient été en 1980 de 11,6 milliards de francs; ils n'ont pas en 1981 dépassé 8,0 milliards de francs.

(en milliards de francs)	fin 1980	fin 1981	variation
Encours	66,7	71,2	+ 4,5
Ressources :			
• marché monétaire			
1) en refinancement de crédits immédiatement réescomptables	1,3	1,3	—
2) autres emprunts courts	0,1	1,5	+ 1,6
3) emprunts longs (*)	13,9	13,2	- 0,7
• marché hypothécaire	17,4	19,2	+ 1,8
• financements bancaires directs	16,6	18,0	+ 1,4
• obligations	5,8	7,5	+ 1,7
• ressources et emplois divers (solde net)	7,1	8,4	+ 1,3
• fonds propres	4,5	5,1	+ 0,6
	66,7	71,2	+ 4,5

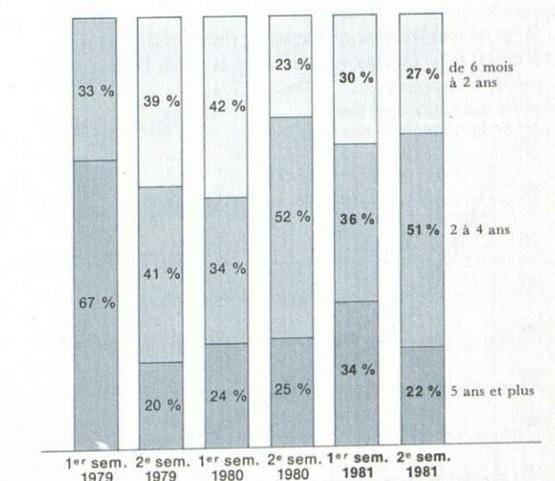
(\*) opérations d'une durée initiale supérieure à six mois.

#### Emprunts à plus de six mois effectués sur les marchés monétaire et hypothécaire

Montants (en milliards de francs)

1979	1980	1981	Renouvelements d'emprunts échus	Accroissements nets des emprunts en cours
2,2	3,4	2,9	3,7	3,0
0,9	2,2	1,6	3,4	1,0
3,1	5,6	4,5	7,1	4,0
			4,0	4,0

Répartition par durées



### 3. La situation de trésorerie

La politique de financement appliquée en 1981 maintient la trésorerie du Groupe à l'abri des incidents qui auraient pu ou qui pourraient naître d'une perturbation des marchés de capitaux : tous les crédits ne bénéficiant pas d'une faculté de rées-compte auprès d'organismes publics sont demeurés en permanence intégralement couverts par des moyens de mobilisation durables. Ces moyens résultent soit de ressources utilisées, disponibles pour une durée correspondant à celle des crédits financés, soit de ressources potentielles liées aux parties non utilisées des accords permanents de financement ou à des crédits de garantie.

Les moyens de mobilisation mis en place ont une durée telle que les crédits non réescomptables en cours ainsi que ceux qui résulteront d'engagements déjà consentis par les établissements de crédit du Groupe mais non encore utilisés par leur clientèle pourront être refinancés jusqu'à leur extinction par les seuls moyens

que le Groupe a d'ores et déjà acquis, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux moyens de financement que le Groupe est assuré d'obtenir au cours des mois à venir de la seule application des accords déjà conclus avec différents établissements bancaires.

(au 31 décembre 1981, en milliards de francs)

<b>Encours non réescomptables</b> .....	<b>66,9</b>
<b>Moyens de financement</b> .....	<b>72,6</b>

- Utilisés et d'une durée supérieure à six mois (\*) .....
- Fonds de roulement** .....
- fonds propres .....
- emprunts obligataires ...
- provisions techniques d'assurance .....
- fonds de répartition C.F.E.C. ....
- autres dépôts .....
- charges à payer .....
- remboursements à prévoir —
- immobilisations .....

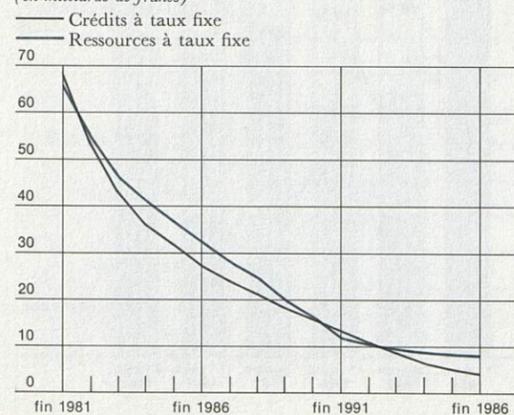
*Financements bancaires par accords permanents* .....

- Emprunts sur les marchés monétaire et hypothécaire (\*)** .....
- à 4 ans ou plus .....
- de 2 à 4 ans .....
- de 1 à 2 ans .....
- de 6 mois à 1 an .....

- Potentiels .....
- Financements bancaires disponibles mais non utilisés* .....

(\*) Selon les durées restant à courir.

**Amortissements comparés des crédits à taux fixe et des ressources à taux fixe**  
(en milliards de francs)



Les seules ressources déjà disponibles suffiraient d'ailleurs, si nécessaire, à financer pendant plus de six mois sans aucun recours au marché un encours de crédit maintenu stable par un flux d'opérations nouvelles équivalent à l'amortissement des opérations en cours.

La situation de trésorerie du Groupe

se caractérise également par une très faible sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt : les ressources à taux fixe dont le Groupe dispose assurent pour les années à venir le financement d'une part très importante des crédits à taux fixe : les premières et les seconds s'élevaient respectivement à la fin de 1981 à 65,8 et 67,6 milliards de francs.

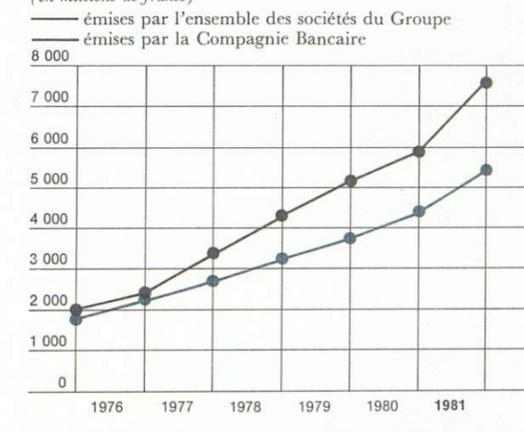
### Les émissions obligataires

La recherche de ressources de longue durée et celle de facultés d'encours de crédit complémentaires, dont la disposition puisse alléger les contraintes alors rigoureuses de l'encadrement du crédit, ont conduit le Groupe à réaliser au début de l'année 1981 deux émissions obligataires importantes : l'une de 600 millions de francs en février par l'Union de Crédit pour le Bâtiment, l'autre de 1 200 millions de francs en mars par la Compagnie Bancaire. Cet emprunt est le plus important qui ait jamais été émis en France par une société du secteur privé. Le succès de son placement a confirmé la notoriété et le crédit que votre société s'est acquis sur le marché financier.

Une troisième émission de 300 millions de francs, réalisée en juillet par le

Cetelem, a porté l'encours des obligations émises par le Groupe à plus de 7,7 milliards de francs.

**Obligations en cours**  
(en millions de francs)



## Les résultats du Groupe

Les comptes consolidés permettent d'apprécier les résultats et la situation d'ensemble des diverses sociétés qui constituent le Groupe de la Compagnie Ban-

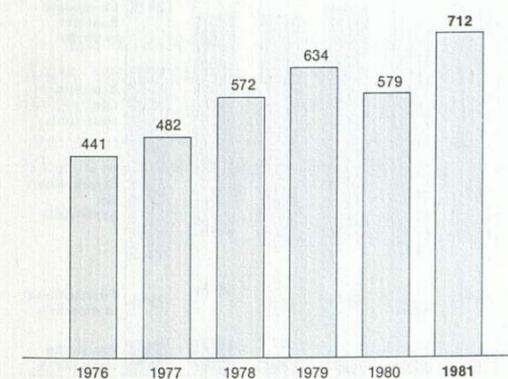
caire, en exprimant quels seraient les résultats et la situation de l'entreprise unique qui naîtrait de la réunion de ces diverses sociétés.

### 1. Les résultats consolidés

Les produits et les charges enregistrés dans le compte des résultats consolidés proviennent pour l'essentiel d'activités de crédit. Leur importance est donc liée au coût des capitaux, dont le renchérissement explique que le produit des opérations commerciales du Groupe ait, par rapport à 1980, augmenté de 21 %, alors que le montant de ces opérations progressait nettement moins.

Les charges des opérations commerciales, constituées par les intérêts payés et par l'amortissement des biens loués en crédit-bail, ont pour les mêmes motifs augmenté de 23 %. L'excédent des produits sur les charges de ces opérations commerciales a atteint 3 463 millions de francs et a dépassé de 17 % celui de 1980.

#### Résultat d'exploitation net du Groupe (en millions de francs)

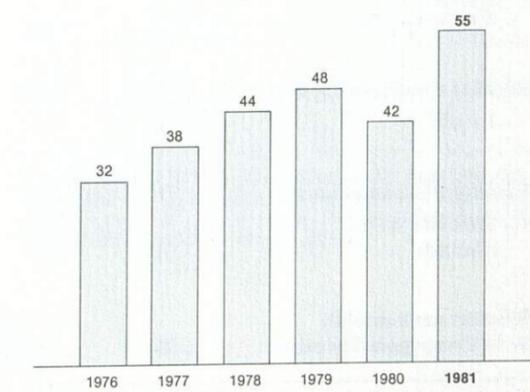


Les frais généraux, plus sensibles à la hausse générale des salaires et des prix qu'au ralentissement de la distribution des crédits, ont augmenté de 13 % et atteint 1 967 millions de francs.

Les pertes enregistrées sur les crédits consentis et le solde net des provisions constituées pour tous les risques reconnus s'élèvent à 221 millions de francs, ce qui représente pour l'année une charge égale à 0,3 % du montant moyen des opérations en cours.

Le résultat d'exploitation consolidé, déterminé avant provision de l'impôt mais après imputation de toutes les charges d'exploitation et sans considération des plus-values ou des profits de caractère

#### Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire, par action (\*) (en francs)



(\*) Les résultats ont été ajustés pour tenir compte des distributions gratuites d'actions opérées en 1977, 1979 et 1981.

exceptionnel, est de 1 253 millions de francs.

Les revenus du portefeuille-titres, qui sont compris dans ce résultat à concurrence de 101 millions de francs, proviennent principalement des obligations, autres que celles qui ont été émises par des sociétés du Groupe, que Cardif détient en emploi de ses provisions techniques d'assureur.

La provision constituée pour l'impôt dû au titre du résultat d'exploitation de 1981 est de 541 millions de francs, étant précisé que la méthode de calcul de cette provision a été modifiée pour la part du résultat consolidé correspondant au bénéfice des Sicomi : l'assiette des provisions antérieurement constituées correspondait à la part de ce bénéfice réputée distribuable, immédiatement ou à terme; elle a été, pour les comptes de 1981, réduite aux dividendes versés par les Sicomi à leurs actionnaires, membres du Groupe (1).

Le résultat d'exploitation net, arrêté après déduction de cette provision pour impôt, est de 712 millions de francs. Ce montant dépasse de 23 % celui auquel l'application des mêmes méthodes de calcul aboutit pour 1980.

Ce résultat vaut pour l'ensemble du Groupe et concerne à la fois la Compagnie Bancaire et les tiers qui sont avec elle actionnaires des sociétés du Groupe. La part de ceux-ci est de 326 millions de francs. Celle de la Compagnie Bancaire, c'est-à-dire son résultat net consolidé, est de 386 millions de francs et elle correspond, pour chacune des actions de la société, à un profit net de 55 francs (2), supérieur de 35 % à celui de l'année précédente.

Les opérations exceptionnelles réalisées en 1981, hors l'exploitation des activités courantes, ont donné lieu à un résultat net de 11 millions de francs, dont 6 attribuables à la Compagnie Bancaire.

Un tel pourcentage autorise d'autant plus à juger la couverture des risques encourus tout à fait satisfaisante qu'il ne prend en considération ni les plus-values latentes du patrimoine immobilier, ni les profits futurs des opérations en cours et que les opérations de crédit auxquelles il fait référence sont en majorité garanties par des sûretés réelles.

## 2. Le bilan consolidé

Les actifs recensés au bilan consolidé s'élevaient, fin 1981, à 78 142 millions de francs et étaient alors composés, à raison de 91 %, par les concours de différente nature accordés à la clientèle des diverses sociétés du Groupe.

Les immobilisations ont une valeur d'inventaire de 964 millions de francs. Celle-ci correspond pour 70 % aux immeubles d'exploitation occupés par les sociétés du Groupe.

Les fonds propres du Groupe, évalués après affectation des bénéfices de 1981, atteignent 5 075 millions de francs. La part de ce total revenant à la Compagnie Bancaire est de 2 628 millions de francs et elle correspond pour chacune des actions de la société à un actif net consolidé de 377 francs (2).

La masse des fonds propres engagés dans les activités du Groupe atteint à présent 7,1 % de l'ensemble des concours

### Couverture des concours à la clientèle par les fonds propres



(1) cf. la note insérée dans la fascicule des comptes, page 14.

(2) le résultat de 55 francs et l'actif net de 377 francs par action ont été calculés en faisant référence au nombre d'actions auquel aboutiraient l'exercice de toutes les options consenties et la conversion de toutes les obligations convertibles (cf. page 41).

### Résultats consolidés 1981

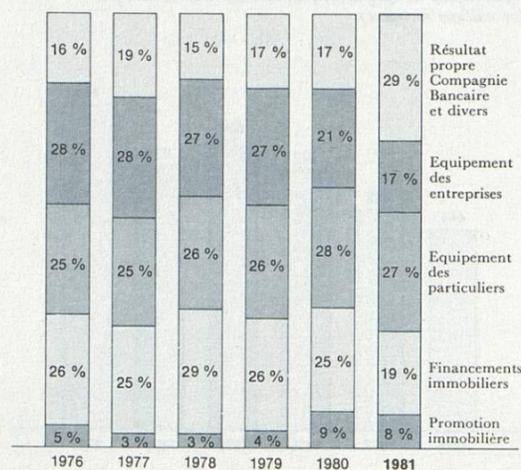
	(en millions de francs)	(indice base 100 en 1980)
Produits des opérations commerciales .....	13 330	121
— Charges des opérations commerciales .....	— 9 867	123
Excédent des produits sur les charges .....	3 463	117
Revenus du portefeuille-titres ....	101	128
— Charges d'exploitation .....	— 2 311	115
<b>Résultat d'exploitation brut</b>	<b>1 253</b>	<b>121</b>
— Impôt .....	— 541	118
<b>Résultat d'exploitation net</b>	<b>712</b>	<b>123</b>
— Part des tiers associés .....	— 326	111
<b>Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire</b>	<b>386</b>	<b>135</b>

### Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire. Analyse par secteurs d'activité

Montants (en millions de francs)

221 | 257 | 298 | 330 | 286 | 386

#### Analyse par secteurs d'activité



## Le personnel du Groupe

### 1. Les effectifs

Tenues de rester compétitives malgré le fléchissement de leur activité et contraintes en conséquence de contenir la croissance de leurs frais de gestion, les sociétés du Groupe ont dû limiter leurs recrutements. Ceux-ci ont concerné 143 nouveaux collaborateurs, jeunes en majorité. Le nombre des départs ayant peu varié (265 personnes en 1981), les effectifs permanents du Groupe ont été réduits au cours de l'année de 6 874 à 6 752 personnes.

### 2. Les rémunérations

Le personnel des sociétés du Groupe a bénéficié selon les conventions professionnelles d'augmentations générales de salaires qui ont eu notamment pour effet de compenser la hausse des prix. Ces augmentations générales ont été complétées par des augmentations individuelles liées à l'ancienneté ou aux promotions personnelles.

### 3. La participation et l'intéressement

L'accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion, qui s'applique à l'ensemble du Groupe, a donné lieu en 1981 à l'attribution au personnel de 34,6 millions de francs. Ce montant correspond pour chacun des bénéficiaires à 5,25 % du salaire brut perçu en 1980, limité, s'il y a lieu, au salaire-plafond fixé par la loi.

Dans une telle situation, les sociétés ont maintenu leur effort pour promouvoir les mutations internes et développer les actions de formation, afin de donner à chacun des membres de leur personnel la capacité d'accomplir efficacement les tâches qui lui sont confiées, de favoriser sa promotion et de lui permettre de développer sa carrière professionnelle, nonobstant les difficultés de la situation générale de l'emploi.

A la fin de 1981, les accords en vigueur dans le Groupe garantissaient un salaire d'embauche minimum de 47 925 francs par an. A la même date, la moitié du personnel bénéficiait d'une rémunération annuelle supérieure à 91 140 francs.

En 1981, le personnel du Groupe a également bénéficié, en application de l'accord d'intéressement, d'allocations immédiatement disponibles d'un montant total de 8,6 millions de francs.

### 4. Les attributions d'actions et d'options

Les assemblées extraordinaires du 29 avril et du 15 septembre 1981 ont approuvé la proposition d'une distribution d'actions aux salariés, opérée en application de la loi du 24 octobre 1980, ainsi que la proposition d'une attribution d'options donnant au personnel du Groupe la faculté de souscrire ou d'acheter des actions Compagnie Bancaire, en les payant à un prix fixé par référence aux cours cotés aux mois d'août et de septembre 1981.

En application des résolutions votées par ces assemblées, le Directoire a décidé le 15 septembre 1981 l'émission de 25 549 actions nouvelles qui ont été attribuées gratuitement à 1 214 personnes salariées de la Compagnie Bancaire ou de sociétés placées sous son contrôle. L'émission de ces actions a eu pour effet d'élever le capital social de 680 664 200 à 683 219 100 francs.

L'attribution générale d'options au personnel du Groupe a donné lieu :

- d'une part à l'octroi de 39 054 options, régies par la loi du 31 décembre 1970, qui ouvrent droit chacune à la souscription d'une action Compagnie Bancaire; ces options ont été réparties entre 1 878 attri-

butaires, salariés de la Compagnie Bancaire ou ses filiales.

- d'autre part à l'émission de 97 129 obligations, qui sont convertibles chacune contre une action de la Compagnie Bancaire et qui font l'objet d'options d'achat réparties entre 4 580 bénéficiaires, salariés de sociétés ou d'organismes du Groupe.

Ces options, quel qu'en soit le type, permettront à leur titulaire d'obtenir des actions de la Compagnie Bancaire en les payant au prix de 176 francs chacune. Leur exercice ne pouvant avoir lieu qu'entre le 1<sup>er</sup> mai 1982 et le 31 décembre 1985, aucune d'elles n'a encore été mise en jeu.

L'exercice de toutes les options consenties aurait pour résultat d'élever le capital de la Compagnie Bancaire de 683 290 100 à 696 837 400 francs.

Le Directoire n'a pas usé jusqu'à présent du pouvoir de procéder à des attributions individuelles d'options, en sus de l'attribution générale opérée au profit de tous les salariés concernés par l'application de la loi du 24 octobre 1980.

# Les actionnaires de la Compagnie Bancaire

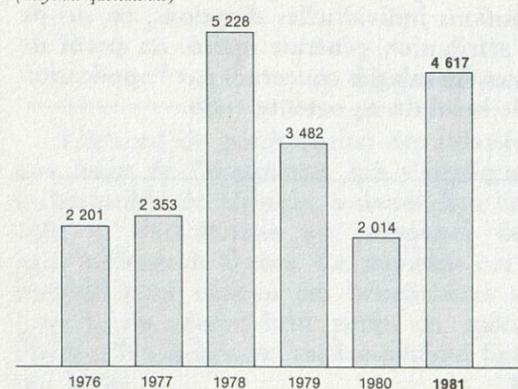
## 1. La situation boursière

L'appréciation boursière de la Compagnie Bancaire a été gravement affectée en 1981 par les mouvements que les élections politiques du printemps ont provoqués sur le marché financier : le cours des actions a baissé de moitié pendant le mois de mai et il ne s'est pas significativement redressé avant la fin de l'année, exception faite d'une amélioration éphémère à la fin de l'été. Du début à la fin de l'année, la baisse du cours ajusté a été au total d'un tiers.

Les deux premiers mois de 1982 ont permis d'enregistrer une correction, partielle mais cependant très nette, de cette évolution. Toutefois le niveau où s'est trouvée ainsi portée la capitalisation boursière de la Compagnie Bancaire ne dépasse pas le quadruple de son résultat net consolidé de 1981 ; il représente également moins de 60 % de ses fonds propres consolidés.

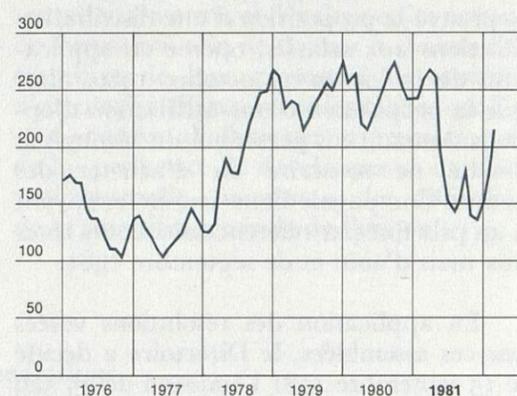
### Nombre des actions Compagnie Bancaire échangées en bourse

(moyenne quotidienne)



### Cours de l'action Compagnie Bancaire (\*)

(moyenne mensuelle des cours, en francs)



### Résultat net consolidé, en francs par action

32	38	44	48	42	55
----	----	----	----	----	----

(\*) Les cours et les résultats ont été ajustés pour tenir compte des distributions gratuites d'actions opérées en 1977, 1979 et 1981.

### Principaux actionnaires de la Compagnie Bancaire (au 31 décembre 1981) (\*)

Groupe Paribas	45,1 %
Groupe Worms	9,5 %
Groupe Société Générale	6,3 %
Groupe Crédit Lyonnais	4,5 %

(\*) aucun autre actionnaire ne détient sous la forme nominative 1 % ou plus des actions de la société.

## 2. L'attribution gratuite d'actions

Les actionnaires de la Compagnie Bancaire ont reçu gratuitement en 1981 une action nouvelle pour trois anciennes.

Les actions nouvelles ont été émises avec une jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1981 ; elles bénéficieront donc intégralement du dividende qui sera décidé par votre assemblée.

Ces actions ont été libérées par l'incorporation d'une somme de 170 166 000 francs, prélevée sur l'écart de réévaluation, au capital social dont le montant a été ainsi élevé de 510 498 200 à 680 664 200 francs.

## Les organes de la Compagnie Bancaire

### 1. Le Directoire

Les fonctions du Directoire, dont le mandat venait à terme le 31 décembre 1981, ont été prorogées par le Conseil de surveillance.

Cette prorogation a été décidée pour une période de quatre ans, ainsi que l'exi-

gent la loi et les statuts, mais la durée ainsi fixée aux fonctions du collège ne fera pas obstacle au dessein de la majorité des membres du Directoire de se retirer après la réunion de votre assemblée, afin que le Conseil de surveillance puisse sans délai procéder aux renouvellements convenus.

### 2. Le Conseil de surveillance

Ayant quitté la présidence de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas, M. Pierre Moussa a estimé devoir se démettre de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance de la Compagnie Bancaire.

Le Directoire s'est associé aux vifs regrets que le Conseil de surveillance a exprimés de ce départ.

Le Conseil de surveillance a coopté M. Jean-Yves Haberer, après qu'il eut été nommé administrateur général de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas. Vous aurez à ratifier la nomination de M. Haberer, dont le mandat prendra fin, selon ce qui avait été stipulé pour son prédécesseur, à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1986.

### 3. Les commissaires aux comptes

Les fonctions de vos deux commissaires aux comptes viendront à échéance à l'issue de votre assemblée. Le Directoire, en

accord avec les intéressés, vous invite à les renouveler pour une période de six ans.

## Les comptes de la Compagnie Bancaire

### 1. Le bilan

Le bilan de la Compagnie Bancaire au 31 décembre 1981 atteint 35 375 millions de francs. Sa progression au cours de l'exercice a été de 1 862 millions de francs, soit + 5,6 %. Elle est due presque intégralement à l'accroissement des prêts ou des financements consentis, lesquels constituent 94 % des valeurs recensées à l'actif.

Les financements consentis aux sociétés du Groupe et les prêts accordés à leur clientèle atteignent 30 261 millions de francs. Leur montant a peu varié entre le début et le terme de l'exercice mais sa variation (+ 1 %), qui explique la faible croissance du bilan, n'est pas représentative de l'évolution des opérations, dont l'encours moyen a progressé de 11 % de 1980 à 1981. Cet écart tient d'une part à la très forte réduction des réserves obligatoires constituées auprès de la Banque de France par les filiales de la Compagnie Bancaire, d'autre part à un accroissement des ressources directement collectées par ces filiales soit par recours au marché hypothécaire, soit par usage d'accords permanents de refinancement.

Les prêts consentis à des établissements bancaires extérieurs au Groupe sont de 3 150 millions de francs et correspondent au placement d'excédents de trésorerie pour de courtes durées.

Les titres de participation ou de placement et les immobilisations représentent au total 1 799 millions de francs et n'ont que très peu varié au cours de l'exercice.

Les besoins de ressources résultant de l'accroissement des emplois ont été satisfaits :

- pour 1 015 millions de francs, par l'augmentation de la dette obligataire correspondant à l'excédent de l'émission de mars 1981 sur l'amortissement des emprunts antérieurs;
- pour 449 millions de francs, par le développement des ressources de trésorerie qui découlent de la substitution progressive d'emprunts (obligations ou billets à ordre négociables) où les intérêts sont payables annuellement aux opérations traditionnelles du marché monétaire pour lesquelles les intérêts font l'objet de règlements mensuels;
- pour 484 millions de francs, par le solde net des opérations de refinancement qui sont effectuées dans le cadre des accords permanents conclus avec des établissements bancaires ou qui sont directement traitées sur le marché monétaire. Le ralentissement enregistré dans la croissance du bilan a freiné la progression de ces opérations, desquelles la Compagnie Bancaire retire près des trois quarts des ressources nécessaires à son activité.

### 2. Les résultats

Les produits et les charges d'exploitation bancaire recensés au compte de résultats ont dépassé respectivement de 43 %

et de 41 % les montants atteints en 1980. Rapportées au taux de développement de l'encours des opérations de la Compagnie

Bancaire, ces progressions traduisent un renchérissement important des capitaux mis en œuvre.

Les produits d'exploitation ont progressé en 1981 plus rapidement que les charges. Ceci tient notamment à la suppression de l'écart enregistré en 1979 et 1980, périodes d'argent cher, dans les taux de renouvellement des ressources et des emplois de la Compagnie Bancaire. Les ressources s'amortissant alors dans une plus forte proportion que les emplois, par l'effet de la politique de trésorerie suivie en 1977, et devant être renouvelées de ce fait plus rapidement, le produit net des opérations bancaires en était affecté. Cette situation a cessé depuis septembre 1980. Sa disparition est la cause principale du redressement, observé en 1981, du produit net des opérations bancaires.

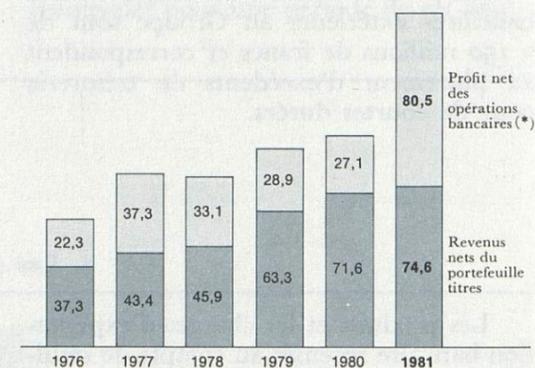
Ce produit net s'établit à 49,4 millions de francs, après imputation de tous les frais de gestion de la société, après un amortissement intégral des frais d'émission (41,0 millions de francs) de l'emprunt obligataire de mars 1981, après provision des risques et de l'impôt et après dotation de diverses provisions à caractère de réserves : la provision pour éventualités diverses, constituée à partir de profits ayant supporté l'impôt, a été dotée de 20 millions de francs et élevée de 108 à 128 millions de francs; la provision pour réescompte complémentaire, constituée en considération du risque de la dépréciation des créances à taux fixe pouvant résulter d'une hausse des taux d'intérêt, a fait l'objet d'une dotation de 9,9 millions de francs, non déductible du bénéfice imposable; la provision pour investissement et une provision pour

### Résultats 1981

	(en millions de francs)	(indice base 100 en 1980)
• Profit des opérations bancaires (avant toute dotation aux provisions à caractère de réserves):		
• montant brut . . . . .	159,8	
— impôt . . . . .	79,3	
• montant net . . . . .	80,5	297
• Revenu du portefeuille-titres:		
• montant brut . . . . .	92,8	
— impôt . . . . .	18,2	
• montant net . . . . .	74,6	104
<b>Résultat d'exploitation net</b>	<b>155,1</b>	<b>157</b>
— Dotations nettes aux provisions à caractère de réserves . . . . .	— 31,1	
<b>Bénéfice net</b>	<b>124,0</b>	<b>124</b>

### Résultat d'exploitation net de la Compagnie Bancaire

(en millions de francs, après impôt)



(\*) Avant toute dotation aux provisions à caractère de réserves.

riques de caractère forfaitaire ont été accrues ensemble de 1,2 millions de francs.

Les produits du portefeuille-titres ont peu varié en 1981. Ceci tient à ce qu'aucune des sociétés du Groupe, dont les actions constituent l'essentiel du portefeuille de la Compagnie Bancaire, n'avait

en 1980 procédé à une attribution gratuite d'actions nouvelles de nature à provoquer une augmentation des dividendes versés en 1981. L'accroissement enregistré tient à la progression du dividende des Sicomi, dont la distribution est réglementée par la loi et ne suit donc pas la politique usuelle des sociétés du Groupe.

### 3. L'affectation du bénéfice

Le Directoire vous propose, conformément à la politique traditionnelle de la société, de maintenir inchangé le dividende par action. Ce dividende s'appliquerait toutefois à un nombre de titres accru de 34 % par l'émission des actions attribuées gratuitement en 1981 aux actionnaires et aux salariés.

Le bénéfice net de l'exercice 1981 et le report à nouveau disponible forment un total à répartir de F 124 292 590,17 pour lequel vous est proposée l'affectation suivante :

- F 68 321 910,00 aux actionnaires, à raison d'un dividende de 10 francs par action,
- F 255 490,00 à la réserve légale, qui serait ainsi élevée à 10 % du montant auquel le capital social a été porté par

l'émission des actions attribuées aux salariés,

- F 54 000 000,00 au fonds de prévoyance,
- F 1 333 134,00 à la réserve provenant de provisions pour investissement libérées,
- F 1 107,40 à la réserve provenant de plus-values exonérées.

Le solde, soit F 380 948,77, serait viré au report à nouveau.

Le dividende de 10 francs versé à chaque action serait assorti d'un avoir fiscal de 5 francs représentant l'impôt déjà payé au Trésor. Il procurerait ainsi à cette action un revenu global de 15 francs

Le Directoire se propose de mettre les dividendes en paiement le jeudi 6 mai.

---

## Rapports des Commissaires aux comptes

---

## Rapport général

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte pour l'exercice 1981 de l'accomplissement de la mission que vous avez bien voulu nous confier.

Nos contrôles ont porté sur les comptes de votre Société et de toutes les Sociétés du Groupe dont les comptes sont consolidés. Ils ont été effectués en conformité avec les règles de révision comptables généralement admises.

Les comptes qui sont soumis à votre approbation appellent de notre part les commentaires suivants :

1. La provision pour éventualités diverses (provision taxée) a fait l'objet d'une dotation de F 20 millions à la clôture de l'exercice; la dotation de l'exercice précédent s'était élevée à F 12 millions.
2. La provision pour réescompte complémentaire (provision taxée) a fait l'objet d'une dotation de F 9,9 millions à la clôture de l'exercice; une reprise de F 14,1 millions avait été effectuée à la clôture de l'exercice précédent.
3. Les frais d'émission de l'emprunt obligataire 1981 d'un montant de F 41 millions ont été amortis en totalité sur l'exercice; l'amortissement des frais d'émission de l'emprunt 1980 avait grévé de F 26,7 millions les résultats de l'exercice précédent.
4. Nous vous confirmons les prises de participation mentionnées dans le rapport de votre Directoire (page 25 du fascicule des comptes).

Compte tenu des remarques ci-dessus (points 1 à 3),

nous estimons être en mesure de certifier la régularité et la sincérité :

- du bilan et du compte de résultats de la Compagnie Bancaire arrêtés au 31 décembre 1981.
- du bilan et du compte de résultats consolidés au 31 décembre 1981 du Groupe de la Compagnie Bancaire.

Paris, le 16 Mars 1981

CASTEL, JACQUET et Associés  
Claude CASTEL                      Yves BAHON

Cabinet Robert MAZARS  
Robert MAZARS José MARETTE

Commissaires aux Comptes

## Rapport spécial

sur les conventions visées à l'article 143 de la Loi du 24 juillet 1966

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous n'avons pas reçu avis, au titre de l'exercice 1981, de nouvelles conventions autorisées par votre Conseil de Surveillance et entrant dans le champ d'application de l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966.

Les opérations effectuées avec les diverses Sociétés du Groupe et dont nous avons eu par ailleurs connaissance nous paraissent relever de l'article 144 de la loi qui vise des opérations courantes conclues à des conditions normales.

Paris, le 16 Mars 1981

CASTEL, JACQUET et Associés                      Cabinet Robert MAZARS  
Claude CASTEL                      Yves BAHON                      Robert MAZARS José MARETTE

Commissaires aux Comptes



#### **Première résolution**

L'assemblée approuve le rapport du Directoire sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice 1981 et toutes les opérations qui y sont mentionnées. Elle ratifie les observations du Conseil de surveillance. Elle prend acte du rapport général des Commissaires aux comptes et en accepte les conclusions.

L'assemblée approuve les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1981 tels qu'ils lui ont été présentés.

#### **Deuxième résolution**

L'assemblée approuve le projet d'affectation des résultats de l'exercice 1981 présenté par le Directoire.

Rappel fait :

- que le dividende par action distribué au titre de chacun des trois exercices précédents a été fixé à 10 francs et assorti d'un avoir fiscal de 5 francs,
- que le nombre des actions représentant le capital social a été élevé de 3 828 737 à 5 104 982 en juillet 1979, puis à 6 806 642 en février 1981 par la création d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires, que ce nombre a été porté à 6 832 191 en septembre 1981 par la création des actions attribuées gratuitement aux salariés, en application de la loi du 24 octobre 1980,
- que le montant total des dividendes distribués a été ainsi élevé de 38 287 370 francs, au titre de l'exercice 1978, à 51 049 820 francs, au titre des exercices 1979 et 1980,

l'assemblée fixe à 68 321 910 francs le montant des dividendes à distribuer au titre de l'exercice 1981.

Chaque action Compagnie Bancaire, recevant un dividende de 10 francs assorti d'un avoir fiscal de 5 francs, bénéficiera d'un revenu global de 15 francs.

#### **Troisième résolution**

L'assemblée prend acte du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966.

#### **Quatrième résolution**

L'assemblée ratifie la décision du Conseil de surveillance de coopter M. Jean-Yves Haberer.

Le mandat de M. Haberer prendra fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1986.

#### **Cinquième résolution**

L'assemblée proroge les fonctions de commissaire aux comptes des sociétés « Cabinet Robert Mazars » et « Castel, Jacquet et associés » jusqu'au terme de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1987.

#### **Sixième résolution**

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer les dépôts ou publications prescrits par la loi.

# Compagnie Bancaire

Société anonyme au capital de 683 219 100 F régie par  
les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales.  
R.C.S. Paris B 592052070 - L.B.F. 470  
5 avenue Kléber, 75116 Paris, téléphone 525 25 25.

compagnie bancaire  
1981

les comptes consolidés  
et les comptes sociaux

## Sommaire

Les comptes consolidés du Groupe	page 1
Les comptes de la Compagnie Bancaire	15

Les résultats de la Compagnie Bancaire et ceux des principales sociétés de son Groupe font l'objet d'un annuaire statistique et financier détaillant leurs évolutions depuis 1972.

Cet annuaire sera adressé sans frais à toute personne qui en exprimera la demande (\*)

(\*) 5, avenue Kléber, 75116 Paris (bureau 560), téléphone 501.30.60

## Bilan consolidé 1981 du Groupe de la Compagnie Bancaire

### Les comptes consolidés du Groupe

en millions de francs

Actif	
Comptes courants d'épargne, Trésor Public, comptes courants généraux, dépôts et avances sur opérations réalisées au marché financier	

Comptes à la clientèle

- comptes à vue
- comptes de dépôt à échéance

Comptes de régularisation et dépenses d'ordre

- participations et avances
- titres de participation et de placement
- obligations
- actions de parts de sociétés

Immobilisations

- immobilisations corporelles
- immobilisations financières

Capitaux et réserves

- réserves
- capitaux propres

Passif

- dettes

# Bilan consolidé 1981 du Groupe de la Compagnie Bancaire

en millions de francs

## Actif

Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	3 493
• comptes à vue	308
• comptes et prêts à échéance	3 185
 Concours à la clientèle :	 71 245
a) <i>Crédits :</i>	
• immobiliers	44 001
• à l'équipement des entreprises	7 220
• à l'équipement des ménages	11 891
b) <i>Crédits-bail et locations :</i>	
• matériels donnés en crédit-bail	5 259
• immeubles donnés en crédit-bail	957
• immeubles donnés en location	825
c) <i>Participations à des opérations de promotion immobilière</i>	1 092
 Comptes de régularisation et débiteurs divers	 1 261
 Titres de participation et de placement :	 1 179
• obligations	993
• actions ou parts de sociétés	186
 Immobilisations	 964
	<hr/> 78 142

Hors bilan

# Résultats consolidés 1981 du Groupe de la Compagnie Bancaire

au 31 décembre, après répartition

## Passif

Instituts d'émission, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	53 336
• comptes à vue	19
• comptes et emprunts à échéance	53 317
 Comptes d'entreprises, de particuliers et divers :	 6 368
• comptes à vue	276
• comptes et emprunts à échéance	521
• fonds de répartition C.F.E.C.	3 151
• provisions techniques des compagnies d'assurances	2 420
 Comptes de régularisation et créditeurs divers	 5 799
 Emprunts obligataires	 7 564
 Fonds propres :	 5 075
• part des tiers dans les fonds propres des filiales	2 447
• part de la COMPAGNIE BANCAIRE	2 628
	<hr/> 78 142
 Engagements à terme de la C.F.E.C.	16 104
Engagements par cautions et avals	2 374
Ouvertures de crédits confirmés	6 092

# Résultats consolidés 1981 du Groupe de la Compagnie Bancaire

en milliers de francs

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	Charges	Produits	Solde
Produits et charges des opérations commerciales	9 866 507	13 330 186	+ 3 463 679
Revenus du portefeuille-titres	—	100 584	+ 100 584
Charges d'exploitation	2 311 119	—	— 2 311 119
<b>Résultat d'exploitation brut du Groupe</b>			<b>1 253 144</b>
— Impôt			— 540 676
<b>Résultat d'exploitation net du Groupe</b>			<b>712 468</b>
— Part des tiers associés dans les filiales			— 326 140
<b>Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire</b>			<b>386 328</b>

## RÉSULTATS HORS EXPLOITATION

<b>Résultat brut</b>	2 613	16 617	+ <b>14 004</b>
— Impôt			— 3 259
<b>Résultat net</b>			<b>10 745</b>
— Part des tiers associés dans les filiales			— 4 408
— Part de la Compagnie Bancaire			6 337

en milliers de francs

## DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES

**Produits et charges des opérations commerciales** 9 866 507 13 330 186

### 1. Opérations bancaires traitées avec la clientèle

Intérêts et commissions sur les crédits :		
• immobiliers		5 484 915
• à l'équipement des entreprises		1 211 238
• à l'équipement des ménages		2 469 642
Intérêts des comptes de la clientèle et des bons de caisse	318 233	
Loyers et amortissements des immeubles et matériels en crédit-bail :		
• immeubles	51 717	236 616
• matériels	1 797 599	2 657 296

### 2. Autres opérations ou activités courantes

Produits des opérations de promotion immobilière		189 272
Produits des opérations de location simple		87 950
Produits techniques des opérations d'assurance		60 348
Produits des prestations de service		181 552
Produits accessoires		64 749
Profits et pertes divers	42 235	60 877

### 3. Opérations de trésorerie et opérations interbancaires

Intérêts et commissions versés	6 684 024	
Intérêts et charges des emprunts obligataires	972 699	
Intérêts et commissions perçus		625 731

## Revenus du portefeuille-titres

Revenus d'obligations		87 710
Revenus d'actions ou de parts de sociétés		12 874

## Charges d'exploitation

Frais généraux :		
• charges de personnel		1 175 492
• autres frais généraux		791 445
Dotations aux comptes d'amortissement :		
• des immobilisations d'exploitation		66 859
• des autres investissements		3 084
Pertes sur créances et dotations nettes aux provisions pour risques		221 083
Participation et intéressement des salariés		53 156

## Résultats hors exploitation

Mouvements des provisions sur titres	1 268	1 980
Plus et moins-values à long terme et plus-values exonérées sur cessions	1 345	14 637

# Bilans consolidés résumés des cinq derniers exercices

du Groupe de la Compagnie Bancaire

en millions de francs

Actif	1977	1978	1979	1980	1981
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire :					
• comptes à vue	665	758	717	1 231	308
• comptes et prêts à échéance	460	635	184	1 817	3 185
Concours à la clientèle :					
a) Crédits :					
• immobiliers	30 810	33 791	37 695	41 803	44 001
• à l'équipement des entreprises	5 350	5 881	6 634	7 489	7 220
• à l'équipement des ménages	5 726	6 483	8 625	10 567	11 891
b) Crédits-bail et locations :					
• matériels donnés en crédit-bail	3 138	3 452	3 858	4 425	5 259
• immeubles donnés en crédit-bail	792	793	818	856	957
• immeubles donnés en location	355	405	619	709	825
c) Participations à des opérations de promotion immobilière	833	942	842	892	1 092
Comptes de régularisation et débiteurs divers	826	999	1 180	1 156	1 261
Titres de participation et de placement :					
• obligations	189	200	450	620	993
• actions ou parts de sociétés	125	129	160	165	186
Immobilisations	732	843	902	942	964
	<b>50 001</b>	<b>55 311</b>	<b>62 684</b>	<b>72 672</b>	<b>78 142</b>

Hors bilan

# Résultats consolidés résumés des cinq derniers exercices

au 31 décembre, en millions de francs

Passif	1977	1978	1979	1980	1981
Instituts d'émission, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire :					
• comptes à vue	4	3	6	8	19
• comptes et emprunts à échéance	36 125	39 218	44 387	51 819	53 317
Comptes d'entreprises, de particuliers et divers :					
• comptes à vue	239	245	270	328	276
• comptes et emprunts à échéance	235	259	340	501	521
• fonds de répartition C.F.E.C.	3 629	3 767	3 517	3 232	3 151
• provisions techniques des compagnies d'assurances	522	876	1 279	1 704	2 420
Comptes de régularisation et créditeurs divers	2 741	3 292	3 836	4 719	5 799
Emprunts obligataires	3 393	4 088	4 974	5 830	7 564
Fonds propres :					
• part des tiers dans les fonds propres des filiales	1 635	1 808	2 016	2 227	2 447
• part de la COMPAGNIE BANCAIRE	1 478	1 755	2 059	2 304	2 628
	<b>50 001</b>	<b>55 311</b>	<b>62 684</b>	<b>72 672</b>	<b>78 142</b>
Engagements à terme de la C.F.E.C.	14 352	15 240	15 416	15 857	16 104
Engagements par cautions et avals	3 222	2 828	2 451	2 329	2 374
Ouvertures de crédits confirmés	5 601	5 319	5 660	5 646	6 092

# Résultats consolidés résumés des cinq derniers exercices

en millions de francs

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	1977	1978	1979	1980	1981
Produits, nets de charges, des opérations commerciales	2 190	2 542	2 838	2 962	3 464
+ Revenus du portefeuille-titres	+ 17	+ 26	+ 42	+ 78	+ 100
— Charges d'exploitation	— 1 303	— 1 491	— 1 743	— 2 004	— 2 311
<b>Résultat d'exploitation brut du Groupe</b>	<b>904</b>	<b>1 077</b>	<b>1 137</b>	<b>1 036</b>	<b>1 253</b>
— Impôt	— 422	— 505	— 503	— 457	— 541
<b>Résultat d'exploitation net du Groupe</b>	<b>482</b>	<b>572</b>	<b>634</b>	<b>579</b>	<b>712</b>
— Part des tiers associés dans les filiales	— 225	— 274	— 304	— 293	— 326
<b>Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire</b>	<b>257</b>	<b>298</b>	<b>330</b>	<b>286</b>	<b>386</b>

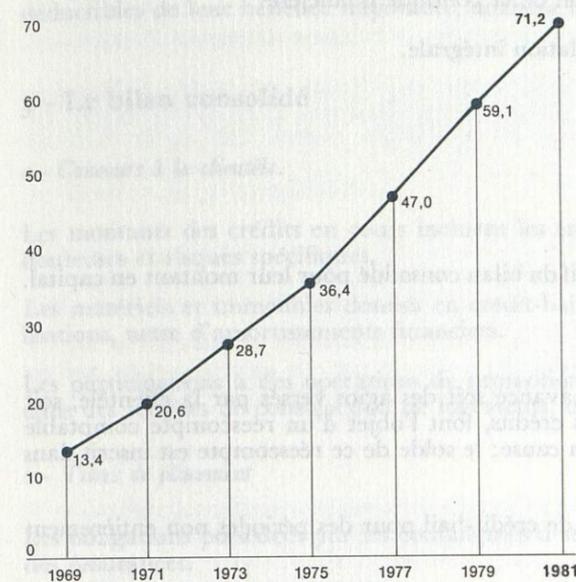
## RÉSULTATS HORS EXPLOITATION

Résultat brut	— 2	24	23	5	14
— Impôt	—	— 1	— 5	— 1	— 3
<b>Résultat net</b>	<b>— 2</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>11</b>
— Part des tiers associés dans les filiales	—	— 2	—	— 1	— 5
— Part de la Compagnie Bancaire	— 2	21	18	3	6

# Note sur les comptes consolidés

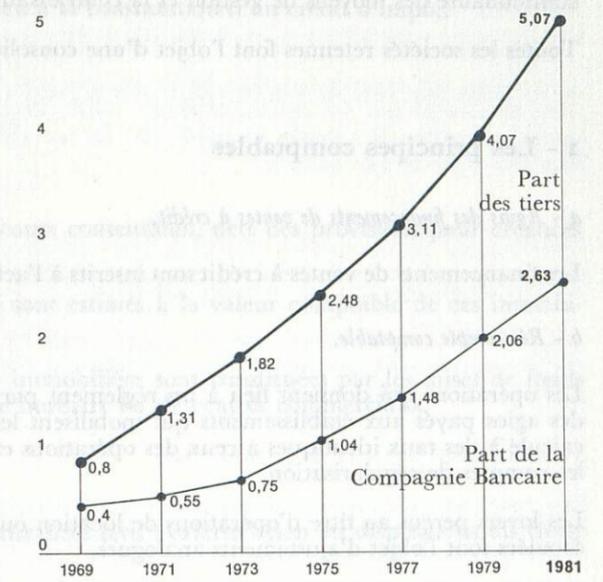
## Concours à la clientèle

(en milliards de francs)



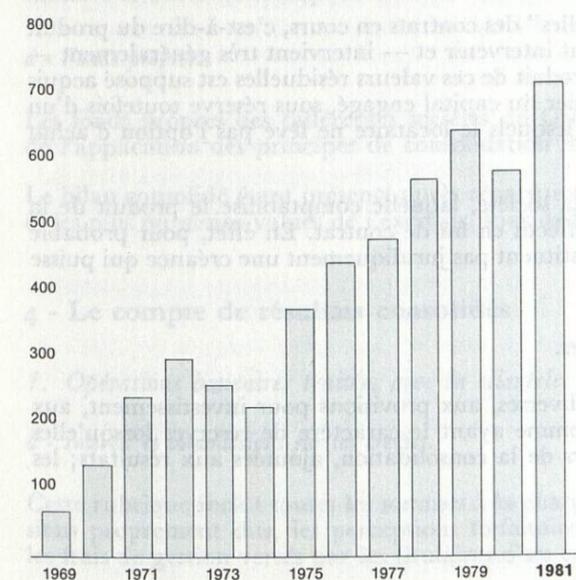
## Fonds propres du Groupe

(en milliards de francs)



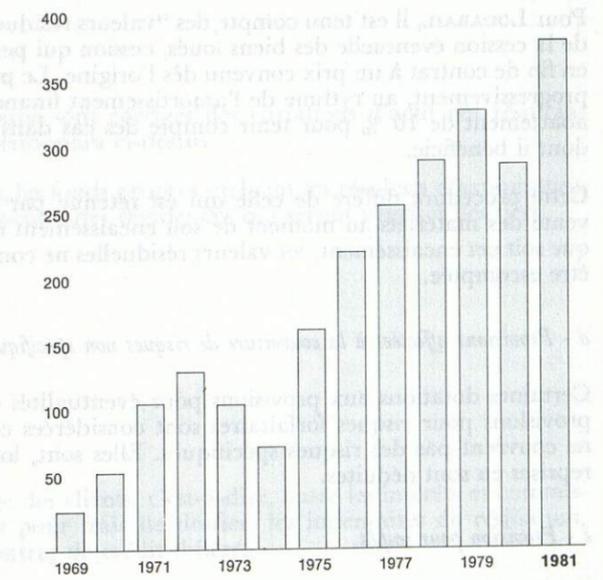
## Résultat d'exploitation net du Groupe

(en millions de francs)



## Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire

(en millions de francs)



## 1 - Le champ de la consolidation

Les sociétés dont les comptes et les résultats sont consolidés sont celles dont la Compagnie Bancaire assume la responsabilité et la direction soit directement, soit par l'intermédiaire de ses filiales.

Le Groupe n'est pas défini par des taux de participation, mais par l'unité de commandement, la communauté des moyens de gestion et la centralisation de la politique financière.

Toutes les sociétés retenues font l'objet d'une consolidation intégrale.

## 2 - Les principes comptables

### a - Agios des financements de ventes à crédit.

Les financements de ventes à crédit sont inscrits à l'actif du bilan consolidé pour leur montant en capital.

### b - Réescompte comptable.

Les opérations qui donnent lieu à un règlement par avance soit des agios versés par la clientèle, soit des agios payés aux établissements qui mobilisent les crédits, font l'objet d'un réescompte comptable calculé à des taux identiques à ceux des opérations en cause; le solde de ce réescompte est inscrit dans les comptes de régularisation.

Les loyers perçus au titre d'opérations de location ou de crédit-bail pour des périodes non entièrement écoulées font l'objet d'ajustements analogues.

### c - Résultats financiers des sociétés de crédit-bail.

Les résultats des sociétés de crédit-bail mobilier ou immobilier, retenus pour l'établissement des comptes consolidés, sont les résultats établis en fonction d'amortissements "financiers", correspondant pour chaque opération de crédit-bail à un rendement constant des capitaux engagés.

Pour LOCABAIL, il est tenu compte des "valeurs résiduelles" des contrats en cours, c'est-à-dire du produit de la cession éventuelle des biens loués, cession qui peut intervenir et — intervient très généralement — en fin de contrat à un prix convenu dès l'origine. Le produit de ces valeurs résiduelles est supposé acquis progressivement, au rythme de l'amortissement financier du capital engagé, sous réserve toutefois d'un abattement de 10 % pour tenir compte des cas dans lesquels le locataire ne lève pas l'option d'achat dont il bénéficie.

Cette procédure diffère de celle qui est retenue par la société, laquelle comptabilise le produit de la vente des matériels au moment de son encaissement effectif en fin de contrat. En effet, pour probable que soit cet encaissement, les valeurs résiduelles ne constituent pas juridiquement une créance qui puisse être escomptée.

### d - Provisions affectées à la couverture de risques non spécifiques.

Certaines dotations aux provisions pour éventualités diverses, aux provisions pour investissement, aux provisions pour risques forfaitaires sont considérées comme ayant le caractère de réserves lorsqu'elles ne couvrent pas des risques spécifiques. Elles sont, lors de la consolidation, ajoutées aux résultats; les reprises en sont déduites.

### e - Provision pour impôt.

Pour que le résultat net consolidé donne une image correcte du profit réalisé, les provisions pour impôt constituées par les sociétés sont modifiées en fonction des corrections de résultats effectuées au cours de la consolidation.

Les principales modifications proviennent du calcul d'un impôt :  
— sur la fraction du résultat financier de Locabail excédant le bénéfice imposable;  
— de distribution : le bilan consolidé étant présenté après répartition, on constitue une provision pour les impôts qui seront dûs par les sociétés consolidées, au titre des dividendes qu'elles sont appelées à recevoir d'autres sociétés du Groupe.

Les provisions pour charges futures constituées par les sociétés, lorsqu'elles sont temporairement non déductibles de leur bénéfice imposable, donnent lieu à la constatation d'un crédit d'impôt.

## 3 - Le bilan consolidé

### a - Concours à la clientèle.

Les montants des crédits en cours incluent les encours contentieux, nets des provisions pour créances douteuses et risques spécifiques.

Les matériels et immeubles donnés en crédit-bail sont estimés à la valeur comptable de ces immobilisations, nette d'amortissements financiers.

Les participations à des opérations de promotion immobilière sont constituées par les mises de fonds dans des sociétés de construction de logements, de bureaux ou de centres commerciaux.

### b - Titres de placement

Les obligations possédées par les compagnies d'assurances sont évaluées selon les dispositions du Code des Assurances.

### c - Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire.

Sont regroupées dans ce poste du passif les ressources que le Groupe se procure directement auprès des banques et des organismes de réescompte, celles qu'il collecte sur les marchés monétaire et hypothécaire et celles qu'il emprunte sur le marché des devises.

### d - Fonds propres.

Les fonds propres des différentes sociétés du Groupe sont corrigés des variations d'actif net résultant de l'application des principes de consolidation mentionnés ci-dessus.

Le bilan consolidé étant présenté après répartition, les fonds propres incluent les résultats d'exploitation et les plus ou moins-values de l'exercice, sous déduction des dividendes qui seront versés à des tiers.

## 4 - Le compte de résultats consolidés

### 1. Opérations bancaires traitées avec la clientèle

#### a - Intérêts et commissions sur les crédits.

Cette rubrique inclut toutes les sommes à la charge des clients, c'est-à-dire, outre les intérêts et commissions proprement dits, les perceptions forfaitaires pour frais de dossier, les indemnités de résiliation, les frais de gestion versés par les titulaires d'un contrat de crédit différé.

En sont exclues, les primes d'assurance encaissées par les sociétés de crédit pour le compte d'organismes tiers, ainsi que les quote-parts d'intérêts et commissions revenant à d'autres établissements au titre de leurs participations ou de leurs interventions dans les opérations de crédit du Groupe.

*b - Loyers des immeubles et des matériels donnés en crédit-bail.*

Ces loyers sont enregistrés hors-taxes.

Aux loyers proprement dits sont assimilés les pré-loyers qui rémunèrent les capitaux investis dans des immeubles en cours de construction faisant l'objet d'un engagement de crédit-bail.

Est incluse dans cette rubrique la part, non inscrite dans les recettes locatives des exercices antérieurs, des plus-values dégagées par les cessions de matériels ou d'immeubles précédemment loués en crédit-bail.

Sont exclus des recettes locatives les droits d'entrée encaissés par les "Sicomi" qui correspondent à la prise en charge par les locataires d'une partie des investissements effectués. Il en est de même des remboursements de charges locatives par les occupants, qui sont traités comme une atténuation des dépenses générales de gestion.

*2. Autres opérations ou activités courantes*

*a - Produits des opérations de promotion immobilière.*

Ces produits sont constitués par les marges réalisées sur les ventes d'immeubles en promotion directe par les quote-parts des résultats des sociétés de construction-vente et par les intérêts perçus sur les avances consenties à ces sociétés.

*b - Produits des opérations de location simple.*

Les loyers perçus sont comptabilisés hors taxes. En sont déduits les amortissements, calculés selon le mode linéaire, aux taux habituellement pratiqués pour chacune des catégories de biens concernés.

*c - Produits techniques des opérations d'assurance.*

Les produits concernés sont ceux que constitue la fraction des primes perçues, dénommée "chargement", qui est destinée à assurer la couverture des frais de gestion.

Cette rubrique ne comprend pas les revenus financiers des opérations d'assurances : les revenus du portefeuille-titres détenu en emploi des "provisions techniques" ont été maintenus avec ceux qui proviennent des autres éléments du portefeuille-titres.

*d - Produits des prestations de service.*

Ces produits sont composés des honoraires de gestion immobilière, des honoraires d'études et des ventes de logiciels ou de travaux à façon réalisées par les sociétés d'informatique.

*e - Produits accessoires.*

Ces produits incluent notamment les ristournes et commissions diverses rétrocédées par les compagnies d'assurances qui participent à la couverture de risques liés aux opérations de crédit.

*f - Profits et pertes divers.*

Tous les produits ou charges occasionnels qui ne concernent aucune autre rubrique sont groupés dans les profits et pertes divers.

*3. Opérations de trésorerie et opérations interbancaires*

*a - Intérêts et commissions versés.*

Figurent sous cette rubrique toutes les sommes versées par le Groupe aux organismes bancaires soit au titre de ses emprunts, soit au titre des engagements reçus en matière de facultés de refinancement.

*b - Intérêts et charges des emprunts obligataires.*

Les frais d'émission des emprunts obligataires sont intégralement amortis pendant l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Ces frais sont assimilés aux intérêts des emprunts.

Au montant des intérêts est ajouté celui des dotations annuelles à l'amortissement des primes de remboursement pour ceux des emprunts qui ont été assortis de ce complément de rémunération.

*c - Intérêts et commissions perçus.*

Ces perceptions correspondent aux rémunérations encaissées par le Groupe au titre des concours de trésorerie qu'il apporte à des organismes bancaires.

*4. Revenus du portefeuille-titres*

Figurent à cette rubrique tous les revenus du portefeuille-titres et en particulier ceux de titres détenus en emploi des provisions techniques des activités d'assurance. Ont seuls été éliminés les revenus des titres émis par des sociétés consolidées.

*5. Charges générales courantes d'exploitation*

*a - Charges de personnel.*

Ces charges comprennent les appointements, les charges sociales, les provisions pour congés payés constituées soit au titre de droits acquis depuis l'ouverture de la période de référence en cours à la fin de l'exercice, soit au titre de droits antérieurs non encore utilisés, ainsi que les contributions des sociétés aux œuvres sociales du Groupe.

Ne sont inclus ni la participation des salariés, ni leur intéressement, qui font l'objet d'une rubrique distincte.

*b - Autres frais généraux.*

Les commissions attribuées par certaines sociétés aux intermédiaires agréés qui leur transmettent les demandes de la clientèle sont assimilées à des charges d'exploitation.

*c - Dotations aux comptes d'amortissement.*

Les dotations d'amortissement faites au titre d'investissements autres que les immobilisations d'exploitation s'appliquent aux frais d'établissement ou aux frais des augmentations de capital. Les uns et les autres sont intégralement amortis au cours de l'exercice où ils ont été enregistrés.

*d - Participation et intéressement des salariés.*

Il s'agit des sommes attribuées aux salariés du Groupe au titre de l'exercice, selon l'accord conclu en application de l'ordonnance du 17 août 1967 sur la participation des salariés aux fruits de l'expansion, ainsi que des sommes versées aux salariés au titre du régime facultatif d'intéressement prévu par l'ordonnance du 7 janvier 1959.

*6. Résultats exceptionnels ou hors exploitation*

Ces résultats, qui ont une influence sur l'évolution des fonds propres du Groupe mais qui ne ressortent pas des conditions courantes de l'exploitation, sont généralement constitués par les plus ou moins-values à long terme, exonérées fiscalement ou non, réalisées à l'occasion de cessions d'éléments d'actif (titres ou immobilisations).

## 5 - Les sociétés consolidées

Principales sociétés du Groupe (le premier pourcentage mesure la participation de la Compagnie Bancaire au capital de la société concernée, le second la part d'intérêts de la Compagnie Bancaire, c'est-à-dire la fraction du bénéfice de la société qui contribue au résultat consolidé de la Compagnie Bancaire) :

COMPAGNIE BANCAIRE	: 100 % ; 100 % ;	LOCABAIL IMMOBILIER	: 23 % ; 25 %
U.F.B.	: 70 % ; 70 % ;	SINVIM	: 24 % ; 26 %
LOCABAIL	: — ; 70 % ;	SINVIM-CONSTRUCTION	: — ; 26 %
CETELEM	: 76 % ; 77 % ;	SEGECE	: 74 % ; 83 %
COFICA	: — ; 77 % ;	SICAR	: 56 % ; 64 %
COFIBAIL	: — ; 77 % ;	CARDIF	: 62 % ; 67 %
U.C.B.	: 33 % ; 34 % ;	Foncière de la Compagnie Bancaire	: 19 % ; 62 %
C.F.E.C.	: — ; 34 % ;	Compagnie financière Kléber	: 100 % ; 100 %
		Kléber-Portefeuille	: 10 % ; 89 %

Les autres sociétés ou organismes du Groupe contribuent ensemble pour 2,1 % et individuellement pour moins de 1 % chacun au résultat net consolidé du Groupe en 1981. Ce sont : Carnegi Sarl, Carnegi et Cie, Capem, Cardimmo, Cétébail, Le Chêne R.D., Le Chêne Vie, Gestion-Service, Gestion-Service et Cie, GIE Gestion-Croissance, GIE Groupement Auxiliaire de Moyens du Groupe de la Compagnie Bancaire „G.A.M.C.B.”, GIE Groupement d'Etudes et de Prestations du Groupe de la Compagnie Bancaire „G.E.P.C.B.”, G.S. Info, Information-Logement, Kléber-Gestion, Klérim, Klérim-Habitation, Loca, Locabail-Auto, Locabail International Finance, Société Coopérative d'Etudes et de Gestion du Groupe de la Compagnie Bancaire, Sinvim et Cie, Société d'Informatique et de Systèmes SIS, Socappa, Socappa et Cie, Sofarin-Habitation, Solveg, Synteco, Ufra-Services et Urba-Gestion.

### Note : modification de la provision pour impôt assise sur le bénéfice des Sicomi.

Les résultats nets consolidés publiés antérieurement avaient été déterminés après que les résultats des Sicomi (Locabail-Immobilier et Sicar) aient été diminués d'une provision pour l'impôt à payer, au taux de 50 %, premièrement sur le bénéfice distribué au titre de l'exercice considéré, deuxièmement sur la fraction de 85 % réputée distribuable de la part du bénéfice financier affectée aux dotations complémentaires d'amortissement, en sus des amortissements "financiers", dont la distribution est par cette affectation différée jusqu'à une éventuelle reprise des amortissements complémentaires.

Cette procédure mettait à la charge du Groupe la provision correspondant aux impôts, en partie conditionnels, assis sur les dividendes de Sicomi versés à des actionnaires n'appartenant pas au Groupe et extérieurs au champ de la consolidation. Elle n'était pas en outre strictement conforme au régime particulier des Sicomi selon lequel le fait générateur de l'impôt n'est pas la réalisation du bénéfice mais la distribution du dividende.

Cette procédure a été modifiée lors de la consolidation des comptes de 1981. Dorénavant fait seul l'objet d'une provision l'impôt à payer par les actionnaires, membres du Groupe, à raison des dividendes qui leur sont distribués au titre de l'exercice considéré. Cette disposition n'est pas propre aux Sicomi; elle s'applique à tous les dividendes internes, quels que soient le statut de la société distributrice et le régime fiscal applicable aux dividendes en cause.

Les résultats et les fonds propres publiés au titre des années antérieures ont été corrigés. Ceux des quatre exercices précédents ont été ainsi modifiés :

(en millions de francs)	1977	1978	1979	1980
Résultats nets de l'exercice :				
• part des tiers	+ 21	+ 25	+ 29	+ 33
• part de la Compagnie Bancaire	—	+ 2	+ 3	+ 2
Total Groupe	+ 21	+ 27	+ 32	+ 35
Fonds propres en fin d'exercice :				
• part des tiers	+ 22	+ 30	+ 38	+ 45
• part de la Compagnie Bancaire	+ 7	+ 11	+ 12	+ 14
Total Groupe	+ 29	+ 41	+ 50	+ 59

## Les comptes de la Compagnie Bancaire

# Bilan de la Compagnie Bancaire au 31 décembre 1981

Actif	Avant et après répartition	
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux		19 681 310,75
Banques, organismes et établissements financiers :		4 408 446 422,79
- Comptes ordinaires	6 773 476,13	
- Prêts et comptes à terme	4 401 672 946,66	
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme		28 194 421 751,60
Crédits à la clientèle :		540 351 440,77
- Créances commerciales	—	
- Autres crédits à court terme	447 586 375,60	
- Crédits à moyen terme	92 765 065,17	
- Crédits à long terme	—	
Comptes débiteurs de la clientèle		241 945 043,27
Chèques et effets à l'encaissement		1 617 360,79
Comptes de régularisation et divers		166 946 132,78
Opérations sur titres		1 612 350,22
Titres de placement		10 187 844,78
Titres de participation et de filiales		1 655 199 322,85
Prêts participatifs		5 278 260,00
Immobilisations		128 975 324,03
		<b>35 374 662 564,63</b>

## Hors bilan

Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle	
Autres engagements en faveur de la clientèle	

# Résultats de la Compagnie Bancaire exercice 1981

Passif	Avant répartition		Après répartition
Banques, organismes et établissements financiers :		8 587 848 856,96	8 587 848 856,96
- Comptes ordinaires	963 176 056,96		
- Emprunts et comptes à terme	7 624 672 800,00		
Valeurs données en pension ou vendues ferme		17 129 700 000,00	17 129 700 000,00
Comptes créditeurs de la clientèle :		728 154 150,64	728 154 150,64
- Sociétés, entrepreneurs individuels :			
Comptes ordinaires	130 822 766,41		
Comptes à terme	71 916 000,00		
- Particuliers :			
Comptes ordinaires	4 021,10		
Comptes à terme	173 114 848,78		
- Divers :			
Comptes ordinaires	53 296 514,35		
Comptes à terme	299 000 000,00		
Bons de caisse		10 000 000,00	10 000 000,00
Comptes exigibles après encaissement		1 617 360,79	1 617 360,79
Comptes de régularisation, provisions et divers		1 776 807 034,47	1 845 128 944,47
Opérations sur titres		2 761 381,61	2 761 381,61
Obligations		5 376 447 440,00	5 376 447 440,00
Obligations convertibles		17 094 704,00	17 094 704,00
Écart de réévaluation (réserve réglementée)		399 472 041,70	399 472 041,70
Réserves :			
- Prime d'émission	1 390 600,00	1 390 600,00	
- Réserve légale	68 066 420,00	68 321 910,00	
- Fonds de prévoyance	221 000 000,00	275 000 000,00	
- Réserves provenant de :			
• plus-values exonérées	194 187 321,67	194 188 429,07	
• plus-values à long terme	14 779 182,20 <sup>(a)</sup>	14 779 182,20 <sup>(b)</sup>	
• provision pour investissements libérée	11 030 970,00	12 364 104,00	
• amortissements par emploi de plus-values	26 793 410,42	26 793 410,42	
Capital <sup>(c)</sup>		683 219 100,00	683 219 100,00
Report à nouveau		330 947,97	380 948,77
Bénéfice net de l'exercice		123 955 642,20	—
• bénéfice net (hors plus ou moins-values)		124 899 974,62	
• solde des plus ou moins-values		— 944 332,42	
		<b>35 374 662 564,63</b>	<b>35 374 662 564,63</b>

(a) dont plus-values à long terme ayant supporté l'impôt à 15 % : 9 012 482,49  
(b) dont plus-values à long terme ayant supporté l'impôt à 15 % : 9 012 482,49

.....	370 000 000,00	
.....	68 524 265,17	Inchangé
.....	6 934 937,21	par la
.....	396 191 246,10	répartition
.....	20 000 000,00	

(c) dont 297 310 197,10 libérés par la capitalisation d'une fraction de l'écart de réévaluation afférent aux titres en portefeuille le 31 décembre 1981.

# Résultats de la Compagnie Bancaire exercice 1981

## Débit

Charges d'exploitation bancaire :		4 286 895 414,94
- Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires :	3 490 557 098,19	
• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	1 120 139 223,48	
• Emprunts contre effets publics ou privés	2 365 675 312,56	
• Commissions	4 742 562,15	
- Charges sur opérations avec la clientèle	116 268 998,96	
- Intérêts sur emprunts obligataires	645 131 551,54	
- Autres charges d'exploitation bancaire	34 937 766,25	
Charges de personnel		29 016 821,22
Impôts et taxes		5 412 500,10
Charges générales d'exploitation :		24 883 551,00
- Autres travaux, fournitures et services extérieurs	13 960 623,99	
- Autres charges générales d'exploitation	10 922 927,01	
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements :		42 829 071,36
- des frais d'émission d'obligations	41 034 593,58	
- des frais d'augmentation du capital	930 085,75	
- des primes de remboursement	277 436,33	
- des immobilisations	586 955,70	
Créances irrécupérables non couvertes par des provisions		543 178,00
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions d'exploitation :		2 936 024,66
- Provisions pour créances douteuses	913 377,89	
- Provisions pour dépréciation du portefeuille-titres	1 381 439,57	
- Autres provisions d'exploitation	641 207,20	
Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs		8 098 236,35
Moins-values :		542 633,13
- sur réalisations de titres de participation et de filiales	522 755,09	
- sur réalisations d'immobilisations	19 878,04	
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation :		37 602 634,72
- Provision pour investissement	1 984 932,00	
- Provision pour contribution nette au fonds de péréquation de la participation du Groupe (1981)	8 786 000,00	
- Provision pour éventualités diverses	20 000 000,00	
- Autres provisions hors exploitation	6 831 702,72	
Contribution nette aux fonds de péréquation du Groupe :		5 960 754,00
- Participation (1980)	3 764 754,00	
- Intéressement	2 196 000,00	
Provisions pour impôt :		97 521 944,00
- Impôt sur le bénéfice (hors plus-values)	97 521 944,00	
- Impôt sur les plus-values	—	
<b>total du débit</b> .....		<b>(1) 4 542 242 763,48</b>
<b>Bénéfice net de l'exercice</b> .....		<b>123 955 642,20</b>
- Bénéfice net (hors plus ou moins values)	124 899 974,62	
- Solde des plus ou moins values	— 944 332,42	
		<b>4 666 198 405,68</b>

(1) dont dépenses de toute nature exclues des charges déductibles fiscalement : 1 265 960,73 F.

Bilans résumés des cinq derniers exercices

## Crédit

Produits d'exploitation bancaire :		
- Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires :		4 379 751 439,09
• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	619 887 046,42	
• Prêts contre effets publics ou privés	3 759 864 392,67	
- Produits des opérations avec la clientèle :		78 870 122,62
• Crédits à la clientèle	60 665 330,97	
• Comptes débiteurs de la clientèle	18 177 420,19	
• Créances douteuses ou litigieuses	27 371,46	
- Produits des opérations diverses		95 318 209,07
- Produits du portefeuille-titres :		92 823 766,57
• Dividendes bénéficiant du régime fiscal des sociétés-mères :		60 270 012,94
- Sociétés du Groupe	58 592 530,00	
- Autres sociétés	1 677 482,94	
• Dividendes de SICOMI :		28 625 235,08
- Sociétés du Groupe	28 361 735,08	
- Autres sociétés	263 500,00	
• Dividendes soumis au régime fiscal général :		3 235 974,27
- Sociétés du Groupe	2 664 294,27	
- Autres sociétés	571 680,00	
• Autres revenus		692 544,28
Produits accessoires		3 052 445,44
Reprises de provisions d'exploitation devenues disponibles :		1 662 995,27
- Provisions pour créances douteuses	54 638,49	
- Provisions pour dépréciation du portefeuille-titres	349 534,50	
- Autres provisions d'exploitation	1 258 822,28	
Reprises de provisions d'exploitation utilisées :		42 995,91
- Autres provisions d'exploitation	42 995,91	
Produits exceptionnels et produits sur exercices antérieurs		9 077 869,97
Plus-values :		613 427,74
- sur réalisations de titres de participation et de filiales	608 820,34	
- sur réalisations d'immobilisations	4 607,40	
Reprises des provisions hors exploitation :		4 985 134,00
- sur contribution nette au fonds de péréquation de la participation du Groupe (1980)	3 652 000,00	
- pour investissement au titre de l'exercice 1975	1 333 134,00	
<b>total du crédit</b> .....		<b>4 666 198 405,68</b>

## Bilans résumés des cinq derniers exercices

avant répartition et selon les normes du plan comptable 1978

Actif	1977	1978	1979	1980	1981
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	12	13	—	47	20
Banques, organismes et établissements financiers :					
- Comptes ordinaires	25	34	75	39	7
- Prêts et comptes à terme	1 919	2 447	2 118	4 070	4 402
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	15 467	16 439	21 428	26 874	28 194
Crédits à la clientèle :					
- Créances commerciales	—	—	—	—	—
- Autres crédits à court terme	2 252	2 400	592	392	447
- Crédits à moyen terme	749	692	196	130	93
- Crédits à long terme	6	6	6	6	—
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	645	619	60	85	242
Chèques et effets à l'encaissement	—	1	—	—	2
Comptes de régularisation et divers	50	49	58	76	167
Opérations sur titres	—	4	3	1	2
Titres de placement	11	11	11	11	10
Titres de participation et de filiales	863	1 652	1 639	1 643	1 655
Prêts participatifs	—	—	—	—	5
Immobilisations	124	134	138	139	129
	<b>22 123</b>	<b>24 501</b>	<b>26 324</b>	<b>33 513</b>	<b>35 375</b>

Hors bilan					
Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers					
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers					
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle					
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle					
Autres engagements en faveur de la clientèle					
Opérations de réévaluation :					
Plus-values de réévaluation des titres de participation et de filiales					
Fraction du capital provenant de l'incorporation de la réserve réglementée					

## Comptes de résultats résumés des cinq derniers exercices

au 31 décembre, en millions de francs

Passif	1977	1978	1979	1980	1981
Banques, organismes et établissements financiers :					
- Comptes ordinaires	454	396	190	36	963
- Emprunts et comptes à terme	910	1 045	1 747	7 481	7 625
Valeurs données en pension ou vendues ferme	16 071	16 986	17 438	17 717	17 130
Comptes créditeurs de la clientèle :					
- Sociétés, entrepreneurs individuels :					
Comptes ordinaires	63	110	124	205	131
Comptes à terme	39	42	64	67	72
- Particuliers :					
Comptes à terme	99	120	144	162	173
- Divers :					
Comptes ordinaires	69	44	87	122	53
Comptes à terme	296	234	244	231	299
Bons de caisse	57	75	102	112	10
Comptes exigibles après encaissement	—	1	—	—	2
Comptes de régularisation, provisions et divers	568	636	823	1 325	1 777
Opérations sur titres	21	3	1	9	3
Obligations	2 714	3 230	3 742	4 379	5 376
Obligations convertibles	—	—	—	—	17
Écart de réévaluation (réserve réglementée)	—	748	570	570	400
Réserves	312	376	407	486	537
Capital	383	383	510	510	683
Report à nouveau	1	1	1	—	—
Plus ou moins-values nettes à long terme ou exonérées de l'exercice	1	5	51	1	— 1
Bénéfice net de l'exercice (hors plus ou moins-values)	65	66	79	100	125
	<b>22 123</b>	<b>24 501</b>	<b>26 324</b>	<b>33 513</b>	<b>35 375</b>
	270	330	430	490	370
	2	697	2	30	69
	79	34	67	9	7
	105	288	338	330	396
	16	16	15	14	20
	—	748	698	698	697
	—	—	128	128	297

# Comptes de résultats résumés des cinq derniers exercices

selon les normes du plan comptable 1978

Débit	1977	1978	1979	1980	1981
Charges d'exploitation bancaire :					
- Charges sur opérations interbancaires et de trésorerie :					
• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	113	130	131	563	1 120
• Emprunts contre effets publics ou privés	1 447	1 525	1 661	1 882	2 366
• Commissions	4	4	4	4	5
- Charges sur opérations avec la clientèle	45	66	75	90	116
- Intérêts sur emprunts obligataires	266	323	375	474	645
- Autres charges d'exploitation bancaire	17	19	35	29	35
Charges de personnel	14	17	21	22	29
Impôts et taxes	2	3	7	4	5
Charges générales d'exploitation :					
- Autres travaux, fournitures et services extérieurs	14	14	14	13	14
- Autres charges générales d'exploitation	6	6	8	9	11
Dotations de l'exercice aux amortissements	29	21	22	28	43
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	6	7	—	1	2
<b>Sous-total a)</b> .....	<b>1 963</b>	<b>2 135</b>	<b>2 353</b>	<b>3 119</b>	<b>4 391</b>
Charges exceptionnelles	2	2	8	2	9
Dotations de l'exercice aux provisions hors exploitation	18	19	19	24	37
Participation des salariés et intéressement	4	5	7	5	6
Impôt sur les sociétés	50	44	46	40	97
<b>total du débit</b> .....	<b>2 037</b>	<b>2 205</b>	<b>2 433</b>	<b>3 190</b>	<b>4 540</b>
Plus ou moins-values nettes à long terme ou exonérées	1	5	51	1	— 1
<b>Bénéfice net</b> (hors plus ou moins-values)	<b>65</b>	<b>66</b>	<b>79</b>	<b>100</b>	<b>125</b>
	<b>2 103</b>	<b>2 276</b>	<b>2 563</b>	<b>3 291</b>	<b>4 664</b>

# Renseignements concernant les participations et les participations

en millions de francs

Crédit	1977	1978	1979	1980	1981
Produits d'exploitation bancaire :					
- Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires :					
• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	170	198	210	351	620
• Prêts contre effets publics ou privés	1 505	1 581	2 044	2 666	3 760
- Produits des opérations avec la clientèle :					
• Crédits à la clientèle	294	339	73	53	60
• Comptes débiteurs de la clientèle	43	57	18	7	18
- Produits des opérations diverses	21	23	58	100	95
- Produits du portefeuille-titres :					
• Dividendes bénéficiant du régime fiscal des sociétés mères	34	35	52	59	60
• Dividendes de Sicomi	17	18	20	23	29
• Dividendes soumis au régime fiscal général	4	5	5	6	3
• Autres revenus	—	1	1	1	1
Produits accessoires	7	7	3	4	3
Excédent des provisions d'exploitation reprises sur les provisions constituées	—	—	11	—	—
<b>Sous-total b)</b> .....	<b>2 095</b>	<b>2 264</b>	<b>2 495</b>	<b>3 270</b>	<b>4 649</b>
Produits exceptionnels	3	7	62	15	10
Reprises des provisions hors exploitation	5	5	6	6	5
<b>total du crédit</b> .....	<b>2 103</b>	<b>2 276</b>	<b>2 563</b>	<b>3 291</b>	<b>4 664</b>
Pour mémoire :					
Résultat d'exploitation : sous-total b) - sous-total a) =	132	129	142	151	258

## Titres de participation et de filiales au 31 décembre 1981

	Nombre de titres détenus	% du capital	Valeur d'inventaire
<b>I. - Sociétés du Groupe</b>			
UNION FRANÇAISE DE BANQUES "U.F.B."	1 799 648	70,07	434 091 997,96
CETELEM	1 924 546	76,39	369 584 862,75
UNION DE CRÉDIT POUR LE BÂTIMENT "U.C.B."	1 729 793	32,53	451 208 701,52
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DE FRANCE "SINVIM"	302 421	24,09	66 795 051,11
LOCABAIL IMMOBILIER (SICOMI)	566 415	22,68	121 723 853,49
SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE GESTION DES CENTRES D'ÉQUIPEMENT "S.E.G.E.C.E."	18 551	74,20	3 028 808,60
SICAR (SICOMI)	394 402	56,35	95 090 322,20
COMPAGNIE D'ASSURANCES ET D'INVESTISSEMENTS DE FRANCE "CARDIF"	83 697	62,00	14 259 598,00
COMPAGNIE FINANCIÈRE KLÉBER	299 819	99,94	37 897 121,60
KLÉBER-PORTEFEUILLE	42 674	10,00	4 580 348,80
SOLVEG ET CIE	12 495	24,99	1 249 500,00
SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE ET DE SYSTÈMES "SIS"	17 377	57,92	2 474 364,50
URBA GESTION	14 943	99,62	594 700,00
SYNTECO	10 540	70,26	1 054 000,00
<b>2 - Autres valeurs françaises</b>			
COMPAGNIE DE GESTION ET D'INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX "COGEI"	135 136	9,24	15 000 060,00
INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL "I.D.I."	40 000	0,38	4 000 000,00
SOCIÉTÉ POUR LE FINANCEMENT D'IMMEUBLES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS "SOFICOMI"	10 000	0,48	1 050 000,00
GENERCO	1 248	4,52	109 824,00
S.A. D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION D'ISSY-LES-MOULINEAUX "SEMARI"	1 286	22,96	122 170,00
AVENIR-PARTICIPATIONS	40 000	10,00	4 000 000,00
A.P.E.C. - HABITATION	65	6,50	195 000,00
<b>3 - Valeurs étrangères</b>			
Diverses valeurs			9 278 827,48
<b>4 - Sociétés immobilières</b>			
DIVERSES S.C.I. ET S.A.I.			17 284 301,70
<b>5 - Divers</b>			
Titres ou parts dont la valeur d'inventaire est inférieure à 100 000 F par catégorie de titres ou de participations			525 909,14
<b>Valeur d'inventaire (1)</b>		(2) (3)	<b>1 655 199 322,85</b>

(1) non comprise la participation dans la "Foncière de la Compagnie Bancaire", société propriétaire des immeubles d'exploitation du Groupe; cette participation est incluse dans les immobilisations pour un montant de F 105 281 726,00 dont F 166 518,54 au titre de la réévaluation.

(2) après provisions pour dépréciation de F 8 362 196,10.

(3) dont F 2 992 600,00 restant à libérer.

## Renseignements concernant les filiales et les participations

(Articles 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

Renseignements à fournir lorsque la Société a annexé à son bilan un bilan et des comptes consolidés établis conformément à l'article 248 du décret sur les sociétés commerciales	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (1)	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
<b>I. Filiales : 50 % au moins du capital détenus par la Compagnie Bancaire</b>				
a) Filiales françaises	972 506 378,31	12 422 970 429,39	6 458 400,00	54 167 034,23
b) Filiales étrangères	—	—	—	—
<b>2. Participations : 10 à 50 % du capital détenus par la Compagnie Bancaire</b>				
a) dans des sociétés françaises	652 692 913,42	11 383 092 318,02	58 430 348,00	35 448 511,12
b) dans des sociétés étrangères	9 278 121,81	11 512 797,72	—	593 771,19

(1) y compris les refinancements par pension ou escompte.

## Participations prises au cours de l'exercice

(Article 356 de la loi sur les sociétés commerciales)

Acquisitions ou souscriptions effectuées au cours de l'exercice ayant eu pour effet d'assurer une participation égale ou supérieure à 10 % du capital des sociétés concernées :

49 998 actions LOCABAIL INTERNATIONAL FINANCE, soit 9,99 % du capital	2 804 637,80
90 parts SEGECE et Cie SOCCENDRE, soit 90 % du capital	9 000,00
40 parts Société d'Étude pour la Réalisation d'une Salle de Spectacle, soit 40 % du capital	4 000,00
140 parts SCI Centre Ville St-Quentin-en-Yvelines, soit 70 % du capital	14 000,00
<b>Total</b>	<b>2 831 637,80</b>

# Résultats financiers de la Compagnie Bancaire au cours des cinq derniers exercices

(Art. 133-135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

nature des indications	1977	1978	1979	1980	1981
<b>1. Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	382 873 700,00	382 873 700,00	510 498 200,00	510 498 200,00	<b>683 219 100,00</b>
b) Nombre d'actions émises	3 828 737	3 828 737	5 104 982	5 104 982	<b>6 832 191</b>
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	<b>97 129</b>
<b>2. Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors-taxes	2 094 239 789,44	2 263 630 953,23	2 484 470 937,71	3 269 895 412,32	<b>4 649 815 982,79</b>
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions (hors plus ou moins-values)	166 827 005,58	150 534 246,27	162 704 434,78	178 472 592,69	<b>313 782 419,11</b>
c) Impôt sur les bénéfices	50 193 425,79	43 313 034,00	42 423 183,00	39 903 185,00	<b>97 521 944,00</b>
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions (hors plus ou moins-values)	65 131 215,89	65 988 010,42	78 702 441,04	99 854 594,85	<b>124 899 974,62</b>
e) Plus ou moins-values nettes, à long terme ou exonérées	726 500,59	4 634 043,40	51 219 974,26	819 914,67	<b>— 944 332,42</b>
f) Montant des bénéfices distribués	30 629 896,00	38 287 370,00	51 049 820,00	51 049 820,00	<b>68 321 910,00</b>
g) Dividende versé à chaque action					
- Avoir fiscal non compris	8,00	10,00	10,00	10,00	<b>10,00</b>
- Avoir fiscal compris	12,00	15,00	15,00	15,00	<b>15,00</b>
<b>3. Résultat des opérations réduit à une seule action ajustée (1)</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	17,12	15,74	17,65	20,33	<b>31,65</b>
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	9,56	9,69	11,55	14,65	<b>18,28</b>
c) Dividende par action ajustée :					
- Avoir fiscal non compris	4,50	5,62	7,49	7,49	<b>10,00</b>
- Avoir fiscal compris	6,75	8,43	11,24	11,24	<b>15,00</b>
<b>4. Personnel</b>					
a) Nombre de salariés au 31 décembre (2)	39	38	38	39	<b>43</b>
b) Montant de la masse salariale	10 433 399,01	12 034 725,93	15 536 178,88	15 487 178,90	<b>20 619 906,53</b>
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	3 690 658,15	4 670 326,79	5 667 712,52	6 305 032,67	<b>8 396 914,69</b>

(1) Les opérations financières de nature à affecter le capital social et à rendre nécessaire un ajustement des résultats par action sont détaillées page 27.

(2) Sont seuls dénombrés les salariés qui constituent le personnel propre de la Compagnie Bancaire. Celle-ci supporte également une partie de la rémunération de salariés d'autres sociétés du Groupe travaillant partiellement pour la Compagnie Bancaire.

## Opérations de nature à affecter le capital social au cours des cinq derniers exercices

En mai 1977 :

Le capital social a été élevé de 306 299 000 à 382 873 700 francs par incorporation de 76 574 700 francs prélevés sur les réserves. Les actions nouvelles ont été émises avec jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1977. Elles ont été attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

En juillet 1979 :

Le capital social a été élevé de 382 873 700 à 510 498 200 francs par incorporation de 127 624 500 francs prélevés sur l'écart de réévaluation. Les actions nouvelles ont été émises avec jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1979. Elles ont été attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

En février 1981 :

Le capital social a été élevé de 510 498 200 à 680 664 200 francs par incorporation de 170 166 000 francs prélevés sur l'écart de réévaluation. Les actions nouvelles ont été émises avec jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1981. Elles ont été attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

En septembre 1981 :

a) le capital social a été élevé de 680 664 200 à 683 219 100 francs, en application de la loi du 24 octobre 1980. Les actions nouvelles ont été libérées par l'apport en nature d'une créance sur l'État de 3 945 500 francs, dont 1 390 600 francs correspondent à une prime d'émission. Elles ont été attribuées gratuitement aux salariés de la Compagnie Bancaire ou de sociétés que celle-ci contrôle.

b) la Compagnie Bancaire a consenti à 1 878 personnes salariées de la société ou de ses filiales, 39 054 options ouvrant droit chacune à la souscription d'une action Compagnie Bancaire au prix de 176 francs. Ces options peuvent être levées à tout moment en une ou plusieurs fois, entre le 1<sup>er</sup> mai 1982 et le 31 décembre 1985.

c) la Compagnie Bancaire a émis 97 129 obligations d'une valeur nominale de 176 francs, convertibles en actions, leur conversion pouvant avoir lieu à tout moment entre le 1<sup>er</sup> mai 1982 et le 31 décembre 1985, sans paiement en espèces, à raison d'une action pour une obligation. Ces obligations font l'objet d'options d'achat consenties à 4 580 salariés de sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire.

La levée de toutes les options consenties et la conversion de toutes les obligations émises en septembre 1981 élèveraient le capital social de 683 219 100 à 696 837 400 francs.

Les coefficients d'ajustement permettant de ramener les résultats à l'une des 6 968 374 actions correspondant au capital autorisé sont :

- pour 1981, coefficient : 1
- pour 1980 et 1979, coefficient : 0,749
- pour 1978 et 1977, coefficient : 0,562

# Opérations de nature affective et sociale au cours des cinq dernières années

Le capital social a été élevé de 300 000 à 325 000 francs par incorporation de 25 000 francs par action au cours de l'exercice. Les actions nouvelles ont été émises au cours de l'exercice 1977-1978. Elles ont été remboursées par la vente de 100 000 francs d'actions.

Le capital social a été élevé de 325 000 à 350 000 francs par incorporation de 25 000 francs par action au cours de l'exercice 1978-1979. Les actions nouvelles ont été émises au cours de l'exercice 1978-1979. Elles ont été remboursées par la vente de 100 000 francs d'actions.

Le capital social a été élevé de 350 000 à 375 000 francs par incorporation de 25 000 francs par action au cours de l'exercice 1979-1980. Les actions nouvelles ont été émises au cours de l'exercice 1979-1980. Elles ont été remboursées par la vente de 100 000 francs d'actions.

Le capital social a été élevé de 375 000 à 400 000 francs par incorporation de 25 000 francs par action au cours de l'exercice 1980-1981. Les actions nouvelles ont été émises au cours de l'exercice 1980-1981. Elles ont été remboursées par la vente de 100 000 francs d'actions.

Le capital social a été élevé de 400 000 à 425 000 francs par incorporation de 25 000 francs par action au cours de l'exercice 1981-1982. Les actions nouvelles ont été émises au cours de l'exercice 1981-1982. Elles ont été remboursées par la vente de 100 000 francs d'actions.

Le capital social a été élevé de 425 000 à 450 000 francs par incorporation de 25 000 francs par action au cours de l'exercice 1982-1983. Les actions nouvelles ont été émises au cours de l'exercice 1982-1983. Elles ont été remboursées par la vente de 100 000 francs d'actions.

Le capital social a été élevé de 450 000 à 475 000 francs par incorporation de 25 000 francs par action au cours de l'exercice 1983-1984. Les actions nouvelles ont été émises au cours de l'exercice 1983-1984. Elles ont été remboursées par la vente de 100 000 francs d'actions.